



Assemblée générale

Soixante-troisième session

Documents officiels

6^e séance plénière

Mardi 23 septembre 2008, à 15 heures
New York

Président : M. d'Escoto Brockmann (Nicaragua)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Allocution de M^{me} Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande

Le Président (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre l'allocution de la Présidente de la République de Finlande.

M^{me} Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande, est escortée à la tribune de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à M^{me} Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande, et j'invite à prendre la parole.

La Présidente Halonen (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. Nous appuyons pleinement votre présidence. Je remercie également le Secrétaire général pour les efforts résolus qu'il déploie pour promouvoir l'ONU et ses valeurs.

La Finlande s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Notre monde fait face à des défis imprévus tels que les changements climatiques et la crise alimentaire. Les troubles économiques actuels nécessitent

également une action décisive. Dans le même temps, nous n'avons pas été en mesure de régler les crises classiques. Les conflits armés demeurent, hélas, une réalité dans le monde entier. Nous, la communauté internationale, sommes trop souvent incapables de convenir d'une réaction concertée. Trop souvent, les personnes touchées par la pauvreté et les conflits sont des laissés-pour-compte.

La nécessité d'adapter l'architecture internationale à ces défis est plus pressante que jamais. Nous avons besoin d'une ONU efficace pour trouver des solutions communes pour notre avenir. L'ONU représente la sécurité collective sous sa forme la plus mondiale. La Finlande souscrit sans réserve à l'objectif d'un monde plus sûr, plus juste et plus équitable par le biais d'une ONU réformée et crédible.

En début de semaine, j'ai eu le plaisir de présenter le rapport final du Processus d'Helsinki sur la mondialisation et la démocratie au Secrétaire général. Le principal message politique de cette initiative menée conjointement par la Finlande et la République-Unie de Tanzanie est que certains des défis posés par la mondialisation ne peuvent être relevés que grâce à un dialogue incluant une multitude d'interlocuteurs, et que l'ONU pourrait jouer un rôle important pour faciliter et élaborer de nouvelles pratiques aux fins de cette coopération.

Nous devons nous attaquer avec vigueur aux changements climatiques. Sinon, cela pourrait réduire à

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



néant les réalisations que nous avons enregistrées dans le domaine du développement durable et remettre en question l'avenir de l'humanité. Les phénomènes météorologiques extrêmes qui se sont produits récemment pourraient être des signes inquiétants des défis auxquels nous allons bientôt devoir faire face. Un engagement multilatéral et une responsabilité partagée sont les seuls moyens efficaces de s'attaquer à cette menace mondiale. L'indifférence des autres n'excuse pas que l'on n'agisse pas soi-même. Les changements climatiques sont une question relevant de notre responsabilité à l'égard des générations futures. Il n'y a pas de place pour la politique politicienne et la récrimination.

L'ONU doit jouer un rôle de chef de file pour apporter une réponse mondiale aux changements climatiques. Nous devons parvenir à un accord international complet relatif à un nouveau régime climatique international. La Conférence sur les changements climatiques de Copenhague se tiendra en décembre de l'année prochaine. Il est évident que des engagements internationaux doivent être mis en œuvre et s'accompagner d'une action menée aux niveaux national et régional. Il est important d'inclure toutes les parties prenantes, des organisations non gouvernementales aux entreprises privées. Nous avons besoin de tout le monde : il est nécessaire que les femmes puissent également prendre pleinement part à ces travaux.

Les pays industrialisés doivent assumer leur part de responsabilité pour atténuer les effets des changements climatiques. Toutefois, des négociations internationales portant sur le nouveau régime climatique ne seront pas fructueuses si la plupart des pays en développement n'y participent pas. Nous devons appuyer activement les pays en développement les plus vulnérables pour qu'ils s'adaptent aux changements climatiques et luttent contre eux.

De plus en plus de signes attestent qu'il est possible de réduire la pauvreté, notamment dans les zones rurales, grâce à une exploitation écologiquement viable des ressources naturelles. Les forêts sont indispensables pour réduire les gaz à effets de serre. La Finlande pratique depuis longtemps l'exploitation écologiquement viable des forêts, et nous connaissons son impact sur le développement et les emplois ruraux. Nous voudrions que l'ONU intensifie ses efforts pour aider les gouvernements et les communautés à accroître les moyens dont ils disposent pour assurer le développement rural et l'exploitation écologiquement

viable des forêts. Nous sommes de toute évidence disposés à collaborer avec les autres à cet égard.

Je suis heureuse d'avoir coparrainé, avec mon amie, la Présidente du Libéria, M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, le Colloque international sur l'autonomisation des femmes, qui se tiendra au Libéria au mois de mars. La conférence traitera du rôle des femmes dans l'action menée contre les changements climatiques, dans la sécurité, la gouvernance et aux fonctions de direction.

La flambée des prix des produits alimentaires représente un défi dont les répercussions se font sentir sur toute la planète. Une fois encore, les plus pauvres et les plus vulnérables – les femmes et les enfants – souffrent le plus. Les pénuries alimentaires entraînent une détérioration des régimes alimentaires, et peuvent provoquer des troubles sociaux.

Une action gouvernementale efficace et une meilleure coordination des donateurs sont indispensables pour lutter contre la crise alimentaire. Le Cadre général global des Nations Unies représente une excellente initiative pour relever ce défi mondial.

Parallèlement à une réponse à court terme, il convient de se concentrer sur les politiques à moyen et court termes visant à renforcer la sécurité alimentaire. L'appui au secteur rural est indispensable à un développement, une croissance et un bien-être durables et équitables. En outre, la promotion de bonnes pratiques agricoles figure parmi les meilleures stratégies d'adaptation aux changements climatiques.

La question alimentaire peut également ouvrir des possibilités. Si les pays en développement sont appuyés dans l'esprit du programme « d'aide au commerce », ils pourront mieux tirer parti de leur potentiel agricole, y compris à l'exportation. Et nous devons veiller une fois encore que tant les femmes que les hommes bénéficient d'un appui, en gardant à l'esprit le fait que les femmes produisent la plus grande partie de la nourriture dans de nombreux pays en développement.

L'ONU déploie actuellement plus de 100 000 personnels militaire et civil dans les opérations de maintien de la paix. C'est un chiffre remarquable, et nous, les États Membres, devons continuer d'appuyer les efforts de l'ONU dans ce domaine. L'ONU et les organisations régionales devraient travailler plus étroitement pour porter le fardeau de la prévention et du règlement des conflits.

Il faudrait accroître la coopération avec l'Union africaine. Nous avons déjà des liens étroits de

coopération et une expérience en la matière dans notre propre région, parce que l'amélioration de l'efficacité et de la coopération entre l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies demeure une priorité absolue. Au Kosovo, et tout récemment également en Géorgie, nous continuons à coopérer étroitement avec l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

C'est la raison pour laquelle je me permets aussi de dire que cette coopération accrue devrait être offerte à l'Union africaine. Le maintien d'une présence de maintien de la paix des Nations Unies au Tchad et en République centrafricaine contribuerait aux efforts plus larges de stabilisation, au niveau tant local que régional.

Pour régler les conflits multiformes d'aujourd'hui, il est essentiel d'aborder la sécurité de manière globale. Le commerce, la politique de développement, l'aide humanitaire doivent être utilisés parallèlement aux outils traditionnels de gestion des crises. Nous devons – mieux encore qu'aujourd'hui – prendre en compte les femmes et les enfants en période de conflit et de consolidation de la paix après un conflit.

Nous avons pris de bonnes décisions. Nous devons maintenant les concrétiser. Je suis heureuse d'informer l'Assemblée que vendredi dernier, la Finlande a publié son plan d'action national visant à mettre en œuvre la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Nous espérons que de plus en plus de pays membres feront de même.

En outre, il ne peut y avoir de paix durable sans justice. Ainsi, la Finlande appuie fermement la Cour pénale internationale dans sa condamnation de l'impunité des crimes internationaux les plus graves.

Pour terminer, je voudrais partager mes souvenirs et mon expérience. J'ai eu le privilège de coprésider le Sommet du Millénaire avec le Président namibien Sam Nujoma il y a huit ans. Nous avons pu y observer des dirigeants qui ont eu l'esprit et le courage d'adopter la Déclaration du Millénaire et de prendre un engagement envers les objectifs du Millénaire pour le développement. Il est de notre devoir d'honorer ces engagements. L'Afrique a besoin de notre attention soutenue et de notre appui, comme convenu hier. Travaillons-y, car aujourd'hui, dans cette salle, le moment est à nouveau venu d'affirmer notre

attachement aux idées et aux valeurs de l'Organisation des Nations Unies.

Chacun ici présent se souvient peut-être de ce que la Charte nous demande de faire : « unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales ». La notion de sécurité a évolué et s'est élargie, mais c'est à nous qu'il appartient de répondre à cet appel et de le traduire en action.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République de Finlande de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Haris Silajdžić, Président de la Présidence de la Bosnie-Herzégovine

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Présidence de la Bosnie-Herzégovine.

M. Haris Silajdžić, Président de la Présidence de la Bosnie-Herzégovine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Haris Silajdžić, Président de la Présidence de la Bosnie-Herzégovine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Silajdžić (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur de m'adresser à l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session.

Permettez-moi d'exprimer ma reconnaissance à M. Srgjan Kerim qui a habilement présidé les travaux de l'Assemblée au cours de l'année passée, et de vous féliciter, Père Miguel d'Escoto Brockmann, pour votre accession à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. Je vous remercie également, Monsieur, de l'appel stimulant au respect des valeurs éthiques fondamentales et universelles que vous avez lancé.

C'est en mai 1992, en tant que Ministre des affaires étrangères de la Bosnie-Herzégovine qui venait d'accéder à l'indépendance, que j'ai pris pour la première fois la parole de cette tribune. A cette époque, j'ai fait le récit des indicibles atrocités qui se

produisaient dans mon pays. J'ai également mis en garde contre le fait que, si l'on n'y mettait pas un terme, ces atrocités ne feraient que s'aggraver. En fait, j'ai simplement demandé que l'on accorde à la Bosnie-Herzégovine le droit de se défendre, un droit garanti par la Charte.

Nous savons ce qui s'est produit depuis lors. Certains membres de la communauté internationale ont insisté pour maintenir l'embargo sur les armes imposé par le Conseil de sécurité en 1991, ce qui est venu renforcer l'avantage militaire évident du régime de Milosevic qui était résolu à détruire la Bosnie-Herzégovine et son peuple. Pour justifier cette démarche, ils ont fait valoir que la levée de l'embargo sur les armes ne ferait que jeter de l'huile sur le feu. Pour finir, le feu a été maîtrisé grâce au sang des innocents.

Selon des chiffres du Comité international de la Croix-Rouge, 200 000 personnes – dont 12 000 enfants – ont été tués, jusqu'à 50 000 femmes ont été violées, et 2,2 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur foyer. Cela a été un véritable génocide et un sociocide. L'intention des auteurs de ce génocide était de détruire à jamais le tissu multiethnique sans pareil de la Bosnie-Herzégovine en procédant à des massacres, des viols, des actes de torture, des mauvais traitements, des expulsions et des pillages. En dépit de cela, les défenseurs de notre pays se sont conduits de manière honorable, comme l'a prouvé l'acquiescement par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie de la plupart des dirigeants militaires de Bosnie-Herzégovine.

Tout cela a conduit aux événements de Srebrenica de juillet 1995. La Cour internationale de Justice – la cour de l'Organisation – a jugé, le 26 février 2007 que « les Serbes de Bosnie [avaient] conçu et mis en œuvre le projet d'exécuter le plus grand nombre possible d'hommes musulmans de Bosnie en âge de combattre qui se trouvaient dans l'enclave » (*par. 292*) et que :

« les actes [...] commis à Srebrenica l'ont été avec l'intention spécifique de détruire en partie le groupe des Musulmans de Bosnie-Herzégovine comme tel; et que, en conséquence, ces actes étaient des actes de génocide, commis par des membres de l'[Armée de la Republika Srpska] à Srebrenica et à proximité à partir du 13 juillet 1995. » (*par. 297*)

Par ses agissements et omissions, l'ONU, de son propre aveu, est en partie responsable des crimes

commis à Srebrenica. Le Secrétaire général dit en effet sans équivoque, dans son rapport de 1999 sur Srebrenica :

« Des erreurs d'appréciation et de jugement, ajoutées à notre incapacité à reconnaître les forces du mal pour ce qu'elles étaient, nous ont empêchés de jouer pleinement notre rôle et d'aider à protéger la population de Srebrenica contre la campagne serbe d'exécutions de masse [...] Srebrenica a été le révélateur d'une vérité que l'ONU et le reste du monde ont comprise trop tard, à savoir que la Bosnie était une cause morale autant qu'un conflit militaire. La tragédie de Srebrenica hantera à jamais notre histoire. » (*A/54/549, par. 503*)

Nous ne voulons pas que l'ONU soit hantée. La crédibilité de cette Organisation est trop importante pour le monde – il n'est pas souhaitable qu'elle porte le fardeau de cet échec. Des erreurs peuvent être commises, mais il convient de ne pas les répéter. Nous voulons voir l'ONU redresser les torts. C'est d'ailleurs ce que prévoit le droit international. Les articles de la Commission du droit international sur la responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite, adoptés dans la résolution 56/83 du 12 décembre 2001, disposent qu'«[a]ucun État ne doit reconnaître comme licite une situation créée par une violation grave [d'une obligation découlant d'une norme impérative du droit international général] », ce qui inclut clairement le crime de génocide et les crimes contre l'humanité, « ni prêter aide ou assistance au maintien de cette situation » (*art. 41*).

Si ces principes avaient été appliqués, les institutions recensées par la Cour internationale de Justice comme auteurs de génocides existeraient-elles encore? De vastes parties d'un pays resteraient-elles « ethniquement propres »? Plus d'un million de réfugiés et de personnes déplacées seraient-ils toujours loin de leurs foyers? Pour résumer, ces principes permettent-ils l'arrestation de Karadzic et la préservation simultanée des résultats de son projet? En fait, aujourd'hui même, le Tribunal de La Haye a annoncé une version révisée de l'acte d'accusation contre Karadzic, qui le rend responsable de génocide et de crimes contre l'humanité à l'encontre à la fois de Bosniaques et de Croates dans 27 municipalités de Bosnie-Herzégovine. Ce processus impliquera plus avant le régime de Milosevic dans la planification et la perpétration de ces crimes.

Nous ne pouvons pas ressusciter les morts, mais nous pouvons rendre la justice et, partant, leur dignité aux survivants. Ce que nous disons aujourd'hui ne porte pas sur le passé, mais l'avenir, et pas seulement pour la Bosnie-Herzégovine. Nous le devons non seulement aux victimes et aux survivants, mais également à l'humanité tout entière. Le message adressé aux auteurs en puissance de crimes au nom d'une idéologie tordue devrait être clair comme de l'eau de roche : n'y pensez même pas; la terreur ne paie pas. Tel devrait être le message.

En Bosnie-Herzégovine, nous avons eu l'occasion de traduire cela dans la réalité par une mise en œuvre cohérente de l'Accord de paix de Dayton de 1995, qui a mis fin à l'agression, arrêté le génocide et restauré la paix. Ce sont là ses grandes réussites, et on ne saurait trop insister sur leur valeur.

L'Accord de paix de Dayton, cependant, visait aussi à remédier aux effets du génocide et du nettoyage ethnique. Il avait tous les éléments nécessaires. Pourtant, pour reprendre les termes de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine, ses principales dispositions ont été victimes d'une

« pratique systématique, constante et délibérée des autorités publiques de Republika Srpska ayant pour but d'empêcher ce qu'on appelle le retour des minorités, soit en participant directement à des incidents violents ou en abdiquant la responsabilité de protéger les individus contre [...] les attaques violentes dont ils sont victimes en raison de leur seule origine ethnique ».

Dayton n'a jamais prévu un tel apartheid ethnique en Bosnie-Herzégovine. Ce n'est pas l'application de l'Accord de Dayton, mais la violation de ses principes fondamentaux, qui a mené à ce résultat. Ce serait une grave erreur d'y voir une conséquence licite et légitime. Il incombe à cette Organisation de rectifier le tir. Tout comme nous n'aurions pas dû être obligés de recourir à la contrebande pour faire entrer des armes dans notre propre pays afin de nous défendre, nous ne devrions pas être contraints de faire entrer clandestinement les droits de l'homme fondamentaux, la justice et la démocratie en Bosnie-Herzégovine.

Si nous ne redressons pas les torts, pouvons-nous vraiment célébrer le soixantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en décembre de cette année? En outre, pouvons-nous célébrer le soixantième anniversaire de l'adoption de la Convention pour la prévention et la

répression du crime de génocide si le premier et seul arrêt de la Cour internationale de Justice sur le crime de génocide reste cantonné aux archives de la Cour?

Il est aujourd'hui temps de redresser ces torts. Nous allons commencer à travailler sur la nouvelle constitution de la Bosnie-Herzégovine, et le résultat de ce processus répondra à beaucoup de ces questions.

À ceux qui cherchent à présent à légitimer les violations systématiques de l'Accord de paix de Dayton, nous devons tous dire : ne vous méprenez pas, le génocide ne sera pas récompensé. C'est la responsabilité de cette Organisation. Récompenser le génocide enverrait un dangereux message au monde et compromettrait certainement les perspectives de paix et de stabilité en Bosnie-Herzégovine et dans la région.

Ceux qui demandent la justice ne sont pas les ennemis de la paix. Ils en sont les garants. Comme le Secrétaire général l'a dit aujourd'hui, la justice est le pilier de la paix et de la stabilité. Tel est le sens de ma déclaration. Bien sûr, il y en a qui ne seraient pas d'accord, en Bosnie-Herzégovine, mais ce ne sont sûrement pas les victimes du génocide.

Nous n'avons pas oublié l'aide reçue de nombre des pays représentés ici aujourd'hui, dont un certain nombre de soldats, de diplomates, de travailleurs humanitaires et de journalistes sont morts en Bosnie-Herzégovine alors qu'ils travaillaient à mettre fin à l'agression, à restaurer la paix, à apaiser les souffrances ou à s'assurer que le reste du monde soit au courant. Pour cela, nous les remercions une fois encore, et nous renouvelons nos condoléances à leurs familles.

Des pays plus nombreux encore nous ont aidé à rebâtir notre société après l'agression, et nous leur adressons pour cela aussi nos remerciements sincères. La Bosnie-Herzégovine a encore besoin d'aide à cet égard, et nous espérons pouvoir œuvrer ensemble afin de garantir une paix et une stabilité permanentes dans mon pays, la région et le monde.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la présidence de Bosnie-Herzégovine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Haris Silajdžić, Président de la présidence de Bosnie-Herzégovine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda

Le Président (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Rwanda.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kagame (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis ici une fois de plus pour réfléchir aux grands défis nationaux, régionaux et mondiaux, et à la manière dont ensemble, en tant que Membres des Nations Unies, nous pouvons renouveler notre engagement à y apporter des solutions. J'ai grand plaisir à faire part à l'Assemblée générale de quelques réflexions sur la manière dont ces phénomènes mondiaux affectent le Rwanda, ainsi que le reste de notre région, à l'heure même où nous continuons de renforcer nos institutions sociales, économiques et démocratiques pour améliorer le bien-être de nos citoyens.

En ce qui concerne la lutte contre la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notre stratégie de réduction de la pauvreté de deuxième génération gagne de plus en plus d'élan en Afrique, en Afrique de l'Est et au Rwanda, et est mise en œuvre dans le contexte d'une stabilité et d'une paix renforcées. Au Rwanda, nous enregistrons en ce moment un bon taux de croissance économique, qui se situe en moyenne à environ 7 % par an, et ce, dans le contexte d'un environnement de plus en plus ouvert et favorable qui encourage les investisseurs nationaux et étrangers. Nous poursuivons par ailleurs notre intégration régionale au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est. Il s'agit d'une évolution indispensable pour bénéficier d'un marché plus vaste et plus dynamique, qui devrait devenir une voie d'accès beaucoup plus effective et efficace à l'économie mondiale.

En ce qui concerne l'autonomisation des femmes et la promotion de leur participation socioéconomique et politique, nous continuons d'enregistrer des progrès

importants. Lors des élections législatives rwandaises, qui viennent tout juste de s'achever, les femmes candidates ont obtenu d'excellents résultats, puisque, au sein du nouveau parlement, le nombre de sièges occupés par des femmes est passé de 49 à 55. Nous estimons qu'outre le fait qu'ils permettent d'améliorer la condition de la femme dans notre pays, ces résultats témoignent des progrès sains que nous accomplissons vers la réalisation de notre vision d'un Rwanda uni, démocratique et prospère.

Je voudrais à présent évoquer une question qui risque d'avoir de plus larges implications, à savoir la question de la justice, et plus particulièrement celle de la compétence universelle et de l'usage abusif qui en est fait. Il importe que ceux qui estiment faire partie des nations puissantes n'utilisent pas à mauvais escient cet instrument de justice internationale pour imposer leurs lois et leur compétence à ceux qu'ils considèrent comme des pays plus faibles. Si on laisse cette situation s'installer, on peut aisément imaginer le chaos juridique qui adviendrait au cas où un juge dans un pays donné déciderait d'appliquer la législation de ce dernier à d'autres États souverains. L'ONU a le devoir de veiller à ce que la compétence universelle serve son objectif de départ, à savoir rendre la justice internationale et garantir l'équité, et non à ce qu'elle donne lieu à des abus.

Il est indiscutable que les changements climatiques comptent parmi les grands défis de notre temps. L'Afrique en subit lourdement les conséquences. Les déserts et les zones arides continuent d'avancer. Le fait que nos populations dépendent de manière déséquilibrée du bois pour la production d'énergie entraîne une grave déforestation. De plus, les conditions climatiques et les schémas pluviométriques imprévisibles, combinés à des capacités scientifiques et technologiques limitées, remettent d'ores et déjà en cause la possibilité pour le continent de gérer efficacement ses ressources en eau.

Au Rwanda, nous prenons tous ces défis très au sérieux. Au début de ce mois, le Forum africain sur les changements climatiques, organisé à Kigali, a rassemblé des responsables politiques, des chefs d'entreprises, des universitaires et des membres de la communauté scientifique venus du monde entier. Ils ont réaffirmé que la communauté internationale devait d'urgence mener une réflexion mondiale mais qu'elle devait aussi agir au niveau local et concrétiser les résolutions par des actes. À cette fin, nous sommes déterminés à intensifier nos efforts dans les domaines

du reboisement, du terrassement et de l'irrigation afin d'utiliser plus efficacement nos ressources en eau et en terres et d'empêcher l'érosion des sols. Il est indispensable que nous nous unissions à l'échelle mondiale pour agir d'urgence et protéger notre planète dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto.

Le Rwanda est très attaché à la paix et à la stabilité régionales et mondiales. N'oublions pas que le processus visant à régler complètement la question des personnes qui ont commis le génocide au Rwanda n'est pas encore totalement achevé. Nous sommes disposés à assumer nos responsabilités pour régler cette question dans le cadre de l'objectif plus large visant à consolider la paix et la stabilité sur notre continent. Une fois encore, je tiens à assurer l'Assemblée de notre détermination et de notre attachement à créer un monde meilleur et plus sûr.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Rwanda de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Valdas Adamkus, Président de la République de Lituanie

Le Président (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Lituanie.

M. Valdas Adamkus, Président de la République de Lituanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Valdas Adamkus, Président de la République de Lituanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Adamkus (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée exprimer tout mon respect à l'Assemblée générale pour la façon dont elle guide l'Organisation dans son examen des questions et des défis mondiaux.

Lorsque j'étais à cette tribune il y a 10 ans, la liste des questions à examiner d'urgence était à peu près la même, mais le climat était différent.

Le Protocole de Kyoto venait d'être signé et le Sommet du Millénaire et la rédaction des objectifs du Millénaire pour le développement étaient en cours de préparation. La communauté internationale, guidée par les principes et le rôle directeur de l'ONU, avait fait la preuve de sa volonté et de son ambition de régler les problèmes mondiaux.

Mais avons-nous réussi à transformer cette volonté collective en actes décisifs conformes à nos principes? Je dois reconnaître que de nombreux pays, grands et petits, ont aujourd'hui beaucoup plus de préoccupations qu'ils n'en avaient il y a une décennie. Aujourd'hui, nous nous sentons moins en sécurité. La structure même du système international semble se fracturer, nous privant ainsi de la protection fournie par le droit international et les institutions internationales. Dans ma région, en Europe orientale et dans les pays situés à l'est de l'Union européenne (EU), cela est encore plus évident qu'ailleurs.

Prenez la sécurité énergétique. Les approvisionnements en pétrole destinés à la Lituanie ont été coupés sans que nous en ayons été prévenus, et nous n'avons même pas la possibilité d'engager un dialogue civilisé normal sur la façon de régler ce problème. Les approvisionnements en gaz de nos voisins, l'Ukraine et le Bélarus, ont été interrompus. Ainsi, et alors que nous sommes à la veille de fermer notre seule centrale électrique indépendante, nous avons une bonne raison de nous inquiéter des risques éventuels pour l'avenir de notre économie. Je tiens à signaler également que d'autres pays de notre région sont préoccupés par le manque de fiabilité des approvisionnements énergétiques. Cette situation menace la stabilité de la région tout entière. L'ONU ne peut se contenter d'observer passivement les événements lorsque les valeurs universelles et le droit international sont en péril. Trop souvent, nous restons des observateurs face à des crises de sécurité qui s'aggravent.

Ce qui s'est passé en Géorgie il y a quelques mois en est un exemple. Dans une grande mesure, l'ONU n'a pas su réagir à un acte d'agression commis contre une petite nation qui est Membre de l'ONU depuis 1992. Peut-être n'avons-nous pas réagi parce que l'une des parties au conflit est un membre permanent du Conseil de sécurité, lequel a la responsabilité de protéger la lettre et l'esprit de la Charte des Nations Unies et des diverses résolutions de l'ONU.

Mais peut-être n'avons-nous pas réagi parce que notre foi en l'ONU s'est affaiblie. L'essence même de la mission de l'Organisation est de protéger la vie humaine et les droits de l'homme, mais trop souvent, les votes sur les droits de l'homme rallient de moins en moins d'appui de la part des États Membres. Aujourd'hui, il y a encore 26 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dans le monde, notamment au Soudan, en Somalie, dans les pays du Sud-Caucase que sont la Géorgie et l'Azerbaïdjan, et ailleurs. Rien que l'an dernier, nous avons connu des crises graves en différents endroits de la planète, notamment au Myanmar, au Soudan et au Zimbabwe. Le monde avait besoin du leadership de l'ONU, mais l'Organisation n'a pas agi comme il le fallait, parce que certains États se cachent derrière des considérations d'ordre technique ou derrière le bouclier de la souveraineté nationale, ce qui paralyse l'ONU.

Il est évident que l'ONU ne peut continuer comme si de rien n'était. Elle a besoin de réformes et elle doit jouer un plus grand rôle dans les domaines qui détermineront l'avenir du XXI^e siècle, comme par exemple l'énergie, la sécurité de l'information, la lutte contre le terrorisme et le fondamentalisme, etc. Combien de temps encore allons-nous définir la sécurité selon des critères de l'époque de la guerre froide en fermant les yeux sur les risques moins visibles mais non moins dangereux du XXI^e siècle? Lorsqu'il y a 17 ans, après l'occupation soviétique, mon pays a recouvré son indépendance et adhéré à l'ONU, on nous a affirmé que plus jamais les Molotov et les Ribbentrop n'oseraient décider de l'avenir d'autres nations. L'année prochaine marquera le soixante-dixième anniversaire des protocoles honteux et secrets conclus entre Molotov et Ribbentrop.

Mais la Lituanie et d'autres nations de l'ex-Union soviétique doivent encore se battre contre le révisionnisme qui fait son chemin depuis les tours du Kremlin et contre ceux qui nient haut et fort que les États baltes ont été occupés et qu'il n'y a pas eu d'Holodomor en Ukraine, où des millions d'hommes et de femmes ont été affamés à mort par un dictateur impitoyable. La communauté internationale tout entière ne devrait-elle pas tirer la sonnette d'alarme face aux tentatives éhontées de dissimuler des crimes contre l'humanité?

Aujourd'hui, mon pays célèbre la Journée du génocide des Juifs lituaniens. Cette tragédie vient nous rappeler avec force combien la liberté est vulnérable, mais elle nous apprend aussi qu'une nation qui déploie

des efforts sincères pour reconnaître ses crimes est plus à même de se réconcilier avec elle-même et de créer un espace véritablement pacifique, sûr et stable. C'est pourquoi en ce jour solennel, il nous faut non seulement nous souvenir, mais aussi apprendre.

Si nous devons réformer l'ONU d'une manière significative, peut-être devrions-nous prendre exemple sur le modèle des nations européennes après la fin de la seconde guerre mondiale et la fin de la guerre froide. Cette expérience démontre que nous devons renforcer la démocratie à l'intérieur de nos frontières afin de garantir une bonne gouvernance et une direction responsable. Des dirigeants responsables ne nous protégeront peut-être pas de tous les problèmes mondiaux, mais ils chercheront au moins à coopérer avec leur peuple et d'autres nations pour résoudre leurs problèmes récurrents.

C'est uniquement par l'intégration qu'une sécurité véritablement indivisible peut être instaurée. La sécurité indivisible revêt une signification et une importance particulière pour les petites nations, qui ont été trop souvent victimes des nouveaux tracés des frontières. Je suis convaincu que l'interaction et la coopération entre différentes organisations – dont l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'UE, l'OTAN et le Conseil de l'Europe – ont été et doivent rester le fondement de la sécurité et de la stabilité en Europe. Il y a des difficultés et des lacunes; mais il n'y a pas d'alternative, et de nouvelles alternatives ne sont pas nécessaires. Je suis par conséquent profondément préoccupé par les nouveaux appels à une révision de la structure institutionnelle de la sécurité européenne, plutôt qu'au respect des engagements pris devant la communauté internationale dans son ensemble.

La sécurité fondée sur la coopération doit rester le principe de base des différentes organisations internationales et des relations internationales en général. La philosophie de l'équilibre des forces, qui fait de plus en plus d'adeptes dans certaines capitales, n'a pas sa place dans l'Europe moderne. Et parce que la sécurité est indivisible, il est de l'intérêt de la communauté internationale que l'ONU joue un plus grand rôle dans le renforcement de la diplomatie préventive et la mise en œuvre du principe de la responsabilité de protéger.

L'ONU doit aussi être plus prompte à réagir face aux nouvelles menaces, telles que des approvisionnements énergétiques irréguliers,

l'intégrisme et le cyberterrorisme. Peu importe si le monde est unipolaire, bipolaire, ou multipolaire. La vie humaine et les droits de l'homme restent au cœur de notre monde. Seul un tel monde peut créer une structure réellement viable au sein des États, une structure basée sur la confiance, l'ouverture et le respect des droits de l'homme. Mais avons-nous remarqué des efforts pour créer une telle structure dans le conflit entre la Géorgie et la Russie? Ce que nous avons vu était plutôt de nouvelles tentatives pour diviser le monde en zones d'influence ou d'intérêts privilégiés, ce qui devrait être inacceptable pour la communauté internationale au XXI^e siècle. La division et l'exclusion sont de mauvaises solutions pour le règlement des conflits. Le règlement des conflits en Ossétie du Sud, en Abkhazie et ailleurs doit avant tout être la responsabilité de la communauté internationale et des institutions internationales, et non pas de l'une des parties, qui ne sera jamais impartiale.

Nous devons également respecter nos engagements en faveur de politiques fondées sur des valeurs. C'est grâce à notre engagement en faveur du changement et de la réforme que la Lituanie est devenue ce qu'elle est aujourd'hui : une démocratie solide, une économie réformée forte et un contributeur actif aux missions internationales de maintien de la paix des Balkans à l'Afghanistan.

Je pense que nous, peuples des Nations Unies, devons renouveler notre attachement aux valeurs et aux principes universels, afin que nous marchions ensemble et dans la même direction, et que nos pas deviennent plus assurés. Je suis convaincu que nous devons bien apprendre ces leçons, afin que dans 10 ans nous puissions célébrer non seulement l'accomplissement des objectifs du Millénaire pour le développement, mais également l'instauration d'une paix durable et d'une ère de progrès, de prospérité et d'intégrité humaine. C'est parce que l'ONU consiste essentiellement non pas en la somme totale de votes mais en principes universels que ces principes doivent nous guider dans les années à venir. Je reste convaincu qu'il s'agit là de la mission fondamentale de l'Organisation. J'y attache une grande importance.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Lituanie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Valdas Adamkus, Président de la République de Lituanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran

Le Président (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique d'Iran.

M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ahmadinejad (*parle en farsi; texte anglais fourni par la délégation*) : Je suis reconnaissant au Tout-Puissant d'avoir la possibilité de participer une fois encore à cette Assemblée mondiale. Au cours des trois dernières années, je me suis exprimé devant l'Assemblée sur l'espoir d'un futur radieux pour la société humaine, et sur des solutions visant à instaurer une paix durable et développer l'amour, la compassion, et la coopération. J'ai évoqué également les systèmes injustes qui gouvernent le monde; les pressions exercées par certaines puissances qui cherchent à fouler aux pieds les droits d'autres nations; l'oppression dont souffre la majorité des membres de la communauté internationale, notamment les peuples d'Iraq, de Palestine, du Liban, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie; les défis auxquels nous sommes confrontés, notamment les efforts déployés pour briser l'intégrité des familles, détruire les cultures, bafouer des valeurs nobles, faire peu de cas des engagements pris et faire planer l'ombre de menaces; ainsi que la course aux armements et l'injustice et l'incapacité des systèmes gouvernant les affaires mondiales de réformer le statu quo.

Les divers faits nouveaux survenus récemment ont fait clairement ressortir les dysfonctionnements des mécanismes existants. Toutefois, parallèlement, une tendance encourageante, qui puise ses origines dans les pensées et les convictions des peuples, est apparue et s'est développée. Face au désespoir provoqué par les faits récents, cette tendance a suscité dans les cœurs

des hommes un faible espoir d'un avenir radieux et désirable.

Je voudrais évoquer aujourd'hui devant l'Assemblée les raisons principales qui sous-tendent les conditions dominant le monde et les moyens dont nous disposons pour y faire face. L'Assemblée sait de toute évidence déjà de quoi je parle, mais je pense qu'il est nécessaire de le répéter. Il semble que les problèmes découlent de la manière dont nous percevons le monde et l'humanité, et des questions importantes de liberté, d'obéissance à Dieu et de justice. Le monde, l'humanité, l'obéissance à Dieu et la justice ont toujours été de la plus haute importance pour les êtres humains tout au long de l'histoire.

Dieu Tout-Puissant a créé le monde dans un but précis. Le monde est le fondement de l'évolution et du développement de la créature qu'on appelle l'homme, et les lois gouvernant le monde et les autres créatures favorisent toutes la quête de transcendance des hommes. Le monde devrait donner la possibilité de réaliser l'objectif sous-tendant la création de l'humanité. Aucun phénomène, aucune créature, en fait, rien n'a été créé en vain. Ensemble, ils permettent à l'humanité de s'épanouir dans un système complexe axé sur un objectif précis, et sont les manifestations de Dieu Tout-Puissant. Toutes sont ses créations et Il est le seul créateur et maître du monde. Toute l'existence, y compris le pouvoir, le savoir et la richesse, vient de Lui.

Pour ce qui est de l'humanité, Dieu a créé le monde pour les hommes, et les hommes pour Lui-même. Il a créé l'homme avec de la boue, dans le sol, mais Il n'a pas voulu qu'il reste dans le sol, ou doté d'instincts primaires. Il a allumé la flamme de la sagesse dans son âme et lui a demandé de s'élever vers les cieux et vers Lui grâce à sa sagesse, aux prophètes et justes.

Le monde finira par disparaître, mais Dieu a créé l'humanité pour l'éternité et à son image. La créativité, la miséricorde, la bonté, le savoir, la sagesse, le zèle, la compassion, la splendeur, la justice, l'abondance, la générosité, la grandeur, l'amour, la gloire, la dignité, le pardon, la perspicacité, la royauté et toutes les autres vertus et beautés sont des attributs divins. Dieu n'a pas créé les hommes pour qu'ils se livrent à des agressions ou à la destruction, qu'ils versent le sang, se montrent rancuniers ou égoïstes. Il a fait des hommes ses sentinelles sur la Terre et leur a demandé, d'une part, de faire prospérer la Terre en tirant parti des

potentialités dont Il les a dotés, d'ouvrir la voie à l'épanouissement des attributs divins chez tous les hommes et de leur donner à tous une vie pleine de beauté, d'amitié, de liberté, de justice et de bonté; et, d'autre part, de se préparer sur cette voie à une vie prospère éternelle dans la miséricorde de Dieu. Dieu a demandé aux hommes de vivre dans la grâce divine et en société, car c'est seulement grâce à une vie sociale et des interactions avec les autres que les attributs divins apparaîtront.

Pour ce qui est de l'obéissance à Dieu, Dieu Tout-Puissant associe une perfection et une liberté humaines véritable au dévouement et à l'obéissance qu'ils Lui témoignent. La liberté véritable et l'obéissance à Dieu sont en équilibre, et représentent en fait les deux faces d'une même médaille. L'obéissance à Dieu passe par la reconnaissance du monothéisme, l'obéissance aux commandements de Dieu, et la répudiation d'un culte impie. Obéir à Dieu signifie accepter la vérité absolue, la lumière absolue et la beauté absolue. Obéir à Dieu signifie renoncer à l'égoïsme, aux instincts primaires, à la quête du pouvoir et à l'agression et embrasser la vertu, la justice, l'amour et la perfection.

De cette manière, les hommes peuvent accéder à la liberté véritable et s'épanouir. Ils peuvent croire et manifester leurs attributs divins, se témoigner de l'affection les uns envers les autres, défendre la justice, ne pas craindre le pouvoir ou la menace et protéger les opprimés. Dans un tel environnement, la liberté des uns n'empiète pas sur celle des autres. Les disputes et les conflits sont caractéristiques de la liberté matérialiste et de l'instinct animal. L'essence même de toutes les religions, de l'obéissance à Dieu et de la liberté véritable consiste à se démarquer des oppresseurs pour obéir à Dieu et l'adorer.

Dieu est omniscient, Il est au courant de tout ce qui est révélé ou tenu secret, et Il est bon et miséricordieux. Toutes les créatures sont humbles devant Lui et se résignent à sa volonté. Dieu est vivant, Il est le Créateur de l'univers et de toute forme de vie. Dieu aime ses créatures et ne désire rien d'autre que la bonté, la bénédiction et la perfection pour ses créatures, Il est opposé à l'intimidation, l'injustice, l'égoïsme et la domination.

La justice est le fondement même de l'humanité et de l'univers. La justice revient à placer chaque phénomène à la place qui lui revient et donner aux hommes la possibilité de réaliser tout leur potentiel

divin. Sinon, l'ordre de l'univers s'effondrera et la possibilité d'être parfait se dissipera. Sans justice, il serait impossible pour la société humaine de connaître la paix, la beauté, la joie et le bonheur véritables. La justice est la clef de voûte de la vie sociale sans laquelle elle ne peut se poursuivre ou se développer.

Les hommes doivent connaître Dieu pour édifier une société prospère dans ce monde et lutter pour la vie éternelle. Ils doivent en premier lieu se connaître eux-mêmes et tendre vers la transcendance en eux-mêmes et dans leurs sociétés. Toutefois, tant que le monde sera aussi fermé, limité et futile; tant que la vie éternelle sera considérée comme un objectif imaginaire et illusoire et que la vie après la mort et le jugement dernier, ainsi que la récompense et la punition, seront considérés comme fictionnels et irréels; tant que la morale et l'attachement à ces réalités seront qualifiés de rétrogrades, alors que l'immoralité, le mensonge, la duplicité et l'égoïsme sont considérés comme des qualités souhaitables et que les humains sont limités à la vie matérielle dans ce monde; tant que l'on s'efforcera de remplacer l'obéissance à Dieu, à ses prophètes et à la véritable liberté par l'asservissement à des valeurs matérielles, aux instincts primaires et à l'oppression des autres, dans un contexte de multiples conflits; tant que les agresseurs, en raison de leurs pouvoirs financier et politique et de la force de leur propagande, échappent non seulement aux sanctions mais se prétendent en outre vertueux; tant que l'on mène des guerres et que l'on asservit des nations pour remporter des suffrages aux élections, non seulement les problèmes de la communauté mondiale perdureront, mais ils s'aggraveront de plus en plus.

Examinons la situation qui prévaut à l'heure actuelle dans le monde.

L'Iraq a été attaqué sous le prétexte fallacieux d'y découvrir des armes de destruction massive et de renverser un dictateur. Le dictateur est tombé, mais aucune arme de destruction massive n'a été trouvée. Un gouvernement démocratique est établi par scrutin populaire, mais six ans plus tard, les occupants sont toujours là. Ils s'évertuent à imposer des accords coloniaux au peuple iraquien en continuant d'agir en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Des millions de personnes ont été tuées ou déplacées, et les occupants, sans aucun sentiment de honte, s'efforcent encore à renforcer leur position dans la géographie politique de la région et de contrôler les ressources pétrolières. Ils n'ont aucun respect pour le peuple iraquien et méprisent sa dignité, ses droits et

son statut. L'Organisation des Nations Unies n'est pas en mesure de résoudre ces problèmes et de mettre fin à l'agression, à l'occupation, à l'imposition.

En Palestine, les tueries et l'invasion entamées il y a 60 ans se poursuivent du fait de certains criminels et des occupants sionistes. Ils ont établi un régime en rassemblant des personnes de diverses régions du monde et en les amenant sur la terre d'autres personnes en déplaçant, détenant et tuant les véritables propriétaires de cette terre. Faisant part à l'avance de leurs intentions, ils envahissent, assassinent et maintiennent un blocus alimentaire et médical, tandis que certaines puissances hégémoniques et tyranniques les appuient. Le Conseil de sécurité ne peut rien faire et parfois, sous la pression de quelques puissances tyranniques, il ouvre même la voie à un appui aux meurtriers sionistes. Il est naturel que certaines résolutions de l'Organisation des Nations Unies qui portent sur la terrible situation que vit le peuple palestinien aient été jetées, sans qu'on s'en rende compte, aux oubliettes.

En Afghanistan, la production de stupéfiants a augmenté depuis l'arrivée des forces de l'OTAN. Les conflits internes se poursuivent, le terrorisme se propage et des innocents sont quotidiennement victimes de bombardements dans les rues, sur les marchés, dans les écoles et lors de mariages. Le peuple afghan est victime de la volonté des États membres de l'OTAN de dominer les régions qui entourent l'Inde, la Chine et l'Asie du Sud. Le Conseil de sécurité ne peut rien faire contre cela car il s'avère que certains de ces membres de l'OTAN sont précisément ceux qui ont le plus de poids au Conseil.

En Afrique, l'on s'efforce de rétablir les relations qui existaient à l'ère coloniale. En déclenchant des guerres civiles dans de grands pays comme le Soudan, on planifie leur désintégration pour servir les intérêts de certaines puissances corrompues. Lorsque l'on se heurte à la résistance nationale, on place les chefs de file de cette résistance sous la pression de mécanismes juridiques créés par ces mêmes puissances.

En Amérique latine, la sécurité, les intérêts nationaux ainsi que la culture des peuples sont gravement mis en danger par l'ombre menaçante de gouvernements étrangers qui les dominent, et même par les ambassades de certains empires.

La vie, les biens et les droits des peuples de Géorgie, d'Ossétie et d'Abkhazie sont mis à mal par l'attitude et les provocations de l'OTAN et de certaines

puissances occidentales et par les actions sounoises des sionistes.

La course sans fin aux armements, la prolifération et l'accumulation d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, ainsi que les menaces de leur emploi et la mise en place de systèmes de défense antimissile ont contribué à l'instabilité de la situation.

S'agissant du programme nucléaire pacifique de l'Iran, en dépit du droit inaliénable de toutes les nations, y compris de la nation iranienne, à produire du combustible nucléaire à des fins pacifiques, et en dépit de faits tels que la transparence de toutes les activités réalisées par l'Iran et la pleine coopération de notre pays avec les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et le fait que l'Agence ait plusieurs fois confirmé le caractère pacifique des activités iraniennes, une poignée de puissances tyranniques s'efforcent de faire obstacle aux activités nucléaires pacifiques de la nation iranienne en exerçant des pressions politiques et économiques sur l'Iran, en menaçant l'AIEA et en la soumettant à des pressions. Il s'agit des mêmes puissances qui produisent les nouvelles générations d'armes nucléaires mortelles et qui possèdent des stocks d'armes nucléaires qu'aucune organisation internationale ne contrôle. Par ailleurs, c'est l'une d'elles qui a perpétré les tragédies d'Hiroshima et de Nagasaki.

En réalité, elles ne s'opposent pas aux armes, mais elles sont contre le progrès d'autres nations, et tendent à monopoliser les technologies et à user de leur monopole pour imposer leur volonté à d'autres nations. Mais il est évident que le grand peuple iranien, animé par sa foi en Dieu, et grâce à sa détermination, sa persévérance et l'appui de ses amis, résistera à la tyrannie et a défendu et continuera de défendre ses droits. La nation iranienne est favorable au dialogue, mais n'accepte pas et n'acceptera pas de requêtes illégales. Le temps est venu que l'AIEA présente un rapport clair à la communauté internationale sur la manière dont elle contrôle le désarmement de ces puissances nucléaires ainsi que leurs activités nucléaires, et qu'une commission du désarmement soit établie par des États indépendants afin de contrôler le désarmement de ces puissances nucléaires.

Les théories de développement qui servent ce système hégémonique et ne correspondent pas aux véritables besoins de l'humanité et des sociétés humaines se répètent et servent désormais, de manière

doucereuse, à assimiler les économies, à étendre la domination hégémonique et à détruire l'environnement et la solidarité sociale des nations. Cela n'est pas prêt de cesser. La pauvreté, la faim et les privations nuisent à plus d'un milliard d'individus dans le monde et ont anéanti leur espoir d'une vie décente.

Un groupe, petit mais sounois, de personnes appelées sionistes se jouent de la dignité, de l'intégrité et des droits des Américains et Européens. Même si elles sont en nette minorité, elles dominent une part importante des centres financiers et monétaires, ainsi que les instances de prises de décisions politiques de certains pays européens et des États-Unis, et le font de manière fourbe, complexe et perfide. Il est tout à fait désolant d'observer que certains candidats à la présidence ou au poste de Premier Ministre de certains grands pays doivent leur rendre visite, prendre part à leurs assemblées et promettre allégeance et dévouement à leurs intérêts pour bénéficier d'un appui financier ou du soutien des médias.

Cela signifie que le grand peuple d'Amérique et de plusieurs nations européennes doit obéir aux exigences et aux souhaits d'un petit nombre de personnes avides et invasives. Ces nations investissent, contre leur gré, leur dignité et leurs ressources dans les crimes, l'occupation et les menaces du réseau sioniste.

Tout cela est dû à la manière dont les immoraux et les puissants considèrent le monde, l'humanité, la liberté, l'allégeance à Dieu et la justice. Les pensées et les faits de ceux qui se considèrent supérieurs aux autres et qui considèrent les autres comme des êtres humains de seconde classe et inférieurs, qui s'efforcent de demeurer à l'extérieur du cercle divin et d'être les esclaves absolus de leurs désirs matérialistes et égoïstes, qui tentent de gonfler leur nature agressive et dominatrice, constituent les causes profondes du problèmes que rencontrent aujourd'hui les sociétés. Tels sont les obstacles à la réalisation de la prospérité matérielle et spirituelle et à la sécurité, la paix et la fraternité entre les nations.

J'affirme sans ambages que le peuple iranien et la grande majorité des peuples et gouvernements sont opposés à ces agissements et objectifs des puissances qui dominant le monde. L'instauration de la justice suppose des populations qui connaissent déjà la modération et la justice en leur sein, qui aient restreint leurs attitudes de domination et actualisé leurs attributs d'autosacrifice et qui soient au service de l'humanité. La manifestation complète et à grande échelle de ces

caractéristiques ne peut advenir que sous la direction de l'être humain vertueux et parfait qui obéit à Dieu et a été promis par les divins prophètes.

Bien sûr, avec la grâce de Dieu tout-puissant, une tendance encourageante est en train de se développer dans le cœur et l'âme des sociétés humaines. L'aspiration universelle à la justice, à la pureté, à l'amour des autres, au monothéisme et la recherche de la perfection sont clairement et de plus en plus en hausse. Une résistance universelle à l'avidité, à l'agression et à l'égoïsme des puissances opprimantes se fait jour. Aujourd'hui, les modes de pensée, les pratiques et les stratégies de ces puissances sont rejetées par les nations et les gouvernements, et chacun cherche à établir de nouvelles relations humaines fondées sur la justice, en vue de parvenir à la prospérité, la perfection, la sécurité et un bien-être durable. Tel est le phénomène très favorable que toutes les traditions de la création et les lois de l'univers mettent en évidence et appuient.

Aujourd'hui, le régime sioniste est clairement parti pour s'effondrer, et il n'y a aucun moyen de le sortir du cloaque que lui-même et ses partisans ont créé. La République islamique d'Iran, tout en respectant pleinement la résistance du peuple opprimé de Palestine et en lui exprimant son appui sans réserve, présente au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sa solution humaine, basée sur l'organisation d'un référendum libre en Palestine en vue de choisir et d'établir le type d'État requis sur l'ensemble des territoires palestiniens.

L'empire américain dans le monde arrive au bout de son chemin, et ses prochains dirigeants devront limiter leur ingérence à leurs propres frontières. Aujourd'hui, l'idée de l'hégémonie devient vite blâmable.

Je voudrais maintenant dire quelques mots aux gouvernements expansionnistes qui président aux relations mondiales. Sachez que vivre dans l'obéissance à Dieu et exécuter Ses ordres, avoir de la compassion pour les gens et s'efforcer d'accomplir la justice est aussi dans votre intérêt. Je vous invite à revenir sur la voie de Dieu, des prophètes et du peuple du monde, ainsi qu'à la vérité et à la justice. Le seul chemin vers le salut est le droit chemin divin. Autrement, la puissante main de Dieu émergera de la manche des nations opprimées pour vous compliquer la vie et mettra fin à votre hégémonie. Aimons les peuples du monde et respectons leurs droits. Rectifions l'attitude

passée. Cela vous profitera autant à vous qu'à toute la communauté humaine. Le peuple iranien est prêt, avec d'autres nations, à vous aider à sortir de votre situation actuelle et à instaurer la paix et la prospérité.

Il se trouve que les possibilités sont ouvertes. Avec la grâce de Dieu tout-puissant, les piliers existants des systèmes oppresseurs sont en train de s'écrouler. De grandes avancées pour l'humanité, et pour ses droits véritables et réels, sont en cours. Un avenir brillant et doré attend l'humanité. Une communauté mondiale faite de justice, d'amitié, de fraternité et de bien-être est à portée de main, comme je l'ai expliqué – une communauté qui suivra le chemin de la beauté et de l'amour sous la direction de l'être humain vertueux et parfait, celui qu'ont promis tous les divins prophètes et qui est le véritable amoureux de l'humanité; une communauté qui sera débarrassée de la peur, du désespoir et de la privation. Une telle communauté sera bientôt nôtre. La communauté promise par les grands prophètes divins Noé, Abraham, Moïse, Jésus-Christ et Mahomet est près de devenir réalité.

Étendons, main dans la main, la pensée de la résistance au mal et à la minorité des malfaisants. Appuyons la bonté, la majorité des gens qui sont bons et l'incarnation de la bonté absolue qu'est l'Imam du Temps, le Promis qui viendra accompagné de Jésus-Christ, et élaborons et mettons en œuvre par conséquent des mécanismes justes et pleins d'humanité pour régler des relations constructives entre les nations et les gouvernements.

Puisse le Tout-Puissant offrir le salut aux nations, mettre un terme aux souffrances de l'humanité et apporter la justice, la beauté et l'amour. Prenons la part qui nous revient dans la création de cet âge divin lumineux qui nous a été promis.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République islamique d'Iran de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Michel Sleiman, Président de la République libanaise

Le Président (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République libanaise.

M. Michel Sleiman, Président de la République libanaise, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Michel Sleiman, Président de la République libanaise, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sleiman (*parle en arabe*) : Je voudrais commencer par vous féliciter, Monsieur, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session.

Je voudrais également remercier en particulier le Secrétaire général Ban Ki-moon pour l'excellent rapport qu'il a préparé sur les activités de l'Organisation au cours de l'année passée (A/63/1), ainsi que pour le soin qu'il met à ce que les problèmes du Liban soient au centre des débats. Dans son suivi attentif de la situation libanaise, l'ONU a établi les fondements et principes nécessaires pour affronter la crise et les difficultés qui compromettent la stabilité et la prospérité dans notre pays. Je voudrais noter en particulier le rôle de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et saluer les sacrifices consentis par son personnel. J'observe également que, dans son rapport, le Secrétaire général constate la solide coopération existant entre la FINUL et l'armée libanaise. Je voudrais confirmer que le Liban accorde une grande importance à la sécurité et à la sûreté de ces troupes, notamment compte tenu des attaques terroristes dont elles ont été la cible.

Le Liban est le berceau d'une civilisation très ancienne. Les membres de cette civilisation, épris de paix, ont pris la mer et se sont dirigés vers le continent européen, emportant avec eux les éléments d'un alphabet sophistiqué et diffusant dans tout l'espace méditerranéen et dans tous les horizons qu'ils ont été en mesure d'atteindre l'esprit de la communication, du dialogue et du libre-échange.

Le Liban, qui a foi dans les valeurs humaines et culturelles, est l'une des plus anciennes démocraties parlementaires du Moyen-Orient. Sa Constitution, en date de 1926, consacre la liberté d'opinion, la liberté de croyance et la justice et rejette le confessionnalisme et le fanatisme. S'efforçant de mettre en pratique cette démocratie, notre nation a connu une alternance au pouvoir sans pareil, et ce, malgré toutes les crises, les agressions et les guerres qu'elle a connues.

Aujourd'hui notre pays se prépare à tenir de nouvelles élections législatives.

La jeune nation libanaise apparue en 1943 a toutefois souffert des conséquences de la catastrophe qui s'est abattue sur la Palestine en 1948, puisqu'elle a reçu sur son territoire restreint des centaines de milliers de réfugiés palestiniens. Depuis la fin des années 60, elle a été victime de deux invasions à grande échelle et d'une série d'agressions dévastatrices de la part d'Israël, qui ont bouleversé la vie des personnes et détruit les biens et les infrastructures. Les faits consignés par l'ONU témoignent de cette brutalité.

Je voudrais notamment rappeler les deux massacres de Cana perpétrés contre des innocents, enfants, femmes et personnes âgées, ainsi que l'agression de juillet 2006 au cours de laquelle des dizaines de milliers d'individus ont été tués, blessés ou déplacés, et qui a entraîné la destruction de ponts et d'installations civiles dans différentes régions du pays. Le bombardement israélien de la centrale électrique de Jiyeh et de ses citernes de stockage de combustible a provoqué une catastrophe écologique du fait de la marée noire qui s'est produite le long des côtes libanaises. Ce bombardement a poussé l'Assemblée générale des Nations Unies à exiger qu'Israël indemnise immédiatement et à un niveau approprié le Liban pour les dégâts et la pollution causés. Israël doit dûment compenser le Liban pour l'ensemble des dommages qu'il lui a causés suite à ses agressions répétées.

L'ONU n'a pas hésité à assumer ses responsabilités envers le Liban. L'Organisation a adopté une série de résolutions appuyant l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du Liban, en particulier la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité, demandant qu'Israël se retire immédiatement et sans condition de tous le territoire libanais, et la résolution 1701 (2006), demandant au « Gouvernement israélien [...] de retirer toutes ses forces du Sud-Liban ». Le Liban réitère son attachement à l'ensemble des dispositions contenues dans cette résolution.

M. Yáñez-Barnuevo (Espagne), Vice-Président, assume la présidence.

Mais l'intransigeance d'Israël et son refus de respecter la volonté du Conseil de sécurité ont forcé le Liban à prendre, en parallèle de la diplomatie, des mesures légitimes. En 2000, grâce à la résistance de sa population et de son armée, le Liban a pu obliger Israël

à se retirer de la plupart du territoire libanais qu'il occupait. Cette année, les efforts menés, avec l'aide de l'ONU, ont permis d'obtenir la libération des prisonniers libanais détenus dans les prisons israéliennes.

En dépit de ces progrès et de son attachement renouvelé aux résolutions internationales, le Liban continue d'être confronté à une série de menaces et de difficultés qui exigent d'urgence les mesures suivantes.

Premièrement, la communauté internationale devrait forcer Israël à pleinement respecter la résolution 1701 (2006) et à cesser de menacer de lancer une nouvelle guerre contre le Liban. De telles menaces constituent des actes d'agression qui ont un effet néfaste sur l'État libanais, ainsi que sur l'économie nationale et la société civile.

Le deuxième défi consiste à récupérer ou à libérer les territoires libanais qui restent occupés, comme les fermes de Chebaa, les hauteurs de Kfarshouba, et la zone nord du village d'Al-Ghajar, et à faire respecter nos droits sur nos ressources en eau.

Troisièmement, il faut forcer Israël à cesser ses multiples violations de l'espace aérien souverain du Liban. Dans son dernier exposé au Conseil de sécurité, le Département des opérations de maintien de la paix a confirmé le caractère provocateur de ces actes.

Quatrièmement, nous devons obtenir toutes les cartes des mines terrestres et des bombes à sous-munitions laissées par Israël sur le sol libanais. Leur présence constitue une menace directe pour la population civile, en particulier les enfants. Elles privent les agriculteurs et les familles de leurs moyens de subsistance en les empêchant de cultiver la terre. Les États concernés doivent donc tenir leurs promesses et fournir les ressources nécessaires aux programmes de déminage.

Cinquièmement, nous devons combattre le terrorisme sous toutes ses formes et préserver la paix civile interne. Ces dernières années, l'armée libanaise et les forces intérieures de sécurité ont été victimes d'attaques brutales commises par des groupes terroristes. Elles ont donc dû lutter contre ces groupes terroristes et consentir des sacrifices aussi coûteux qu'immenses pour défendre la dignité de la population libanaise ainsi que sa sécurité et la stabilité du pays. Dans le cadre des efforts menés pour combattre les opérations terroristes israéliennes, les services de sécurité libanais sont parvenus à arrêter le chef d'un

réseau israélien ayant mené des opérations d'espionnage et commis des assassinats sur le sol libanais.

Le sixième défi consiste à élaborer une stratégie nationale complète pour protéger et défendre le Liban, qui serait adoptée et coordonnée dans le cadre du dialogue national sincère que nous avons eu le 16 septembre dernier, et ce, conformément à l'Accord de Doha, qui se fonde sur la volonté sincère de parvenir à la réconciliation nationale et sur l'extension de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire libanais.

Le Liban saisit cette occasion pour redire son attachement au tribunal international créé en vertu de la résolution 1757 (2007) du Conseil de sécurité pour enquêter sur l'assassinat du Premier Ministre Rafik Hariri, devenu ainsi martyr, et de ses compagnons. Le Liban coopère avec les organes compétents de l'ONU pour mettre au jour la vérité et faire en sorte que le processus de la justice se déroule loin de toute politisation.

Le Liban suit attentivement l'évolution de la situation au Moyen-Orient. Compte tenu de son engagement en faveur des causes arabes justes, et notamment de la cause palestinienne, le Liban renouvelle son attachement au processus visant à parvenir à une paix juste et globale dans la région, ainsi qu'à l'Initiative de paix arabe, adoptée à l'unanimité par les dirigeants arabes lors du Sommet de Beyrouth de 2002. Toutefois, le Liban insiste sur la nécessité qu'Israël se retire de tous les territoires arabes encore occupés et souligne le droit inaliénable du peuple palestinien de retourner sur sa terre et de créer un État indépendant sur son sol national.

Nous demandons à la communauté internationale d'assumer pleinement ses responsabilités et de fournir les ressources financières nécessaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et d'appuyer le travail effectué par l'État libanais dans ce domaine jusqu'à ce qu'une solution juste soit trouvée au problème palestinien.

Le Liban ne peut, de cette tribune, qu'attirer une fois de plus l'attention de la communauté internationale sur son rejet absolu de toute forme de réinstallation des réfugiés palestiniens sur son territoire, et ce, pour les principales raisons suivantes.

Premièrement, la réinstallation des réfugiés palestiniens au Liban est contraire à leur droit de retourner dans leur patrie et dans leurs foyers, qui est pourtant réaffirmé par la Déclaration universelle des droits de l'homme et les résolutions pertinentes de l'ONU.

Deuxièmement, il est difficile pour un petit pays comme le Liban, dont les ressources sont limitées et la population inférieure à 4 millions d'habitants, de donner aux plus de 400 000 Palestiniens réfugiés sur son territoire les moyens de gagner décemment leur vie alors qu'une partie importante de la population libanaise émigre pour trouver des moyens de subsistance.

Troisièmement, la réinstallation des réfugiés palestiniens est expressément rejetée dans le préambule de la Constitution libanaise, ainsi que par l'Accord de Taëf, qui a été reconnu et entériné par les résolutions des Nations Unies et constitue un élément clef du consensus en place au Liban.

Si la question du Liban occupe une place centrale à l'ONU, l'ordre du jour de l'Assemblée générale est truffé de questions et de sujets d'ordre politique, économique, social et environnemental qui attendent encore une solution globale. Dans ce contexte, le Liban ressent de façon particulière les besoins et les aspirations du continent africain car, depuis plus d'un siècle, des centaines de milliers de citoyens libanais vivent sur son sol généreux, contribuant à la prospérité et au développement de l'Afrique dans des circonstances difficiles. C'est pourquoi nous appuyons la déclaration politique publiée hier à la réunion de haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique. Nous pensons donc qu'un effort international considérable devrait être fait pour financer des programmes de lutte contre la pauvreté, la maladie et l'analphabétisme afin de préserver la dignité humaine et de prévenir de nouveaux conflits armés sur le continent.

Nous espérons également qu'un projet de solidarité plus efficace face aux catastrophes naturelles sera rapidement achevé compte tenu des risques croissants émanant des changements climatiques, du réchauffement de la planète, de la dégradation de l'environnement et de la propagation des incendies dans les forêts et les espaces verts.

Le Liban, qui est profondément enraciné dans l'histoire, a contribué, avec la montée des mouvements nationalistes, à l'élaboration de la renaissance arabe sur les plans politique, culturel, intellectuel et social, et

est l'un des membres fondateurs de la Ligue des États arabes, est attaché à la préservation de la solidarité arabe. Dans ce contexte, nous devons revoir la notion de coopération et de relations de bon voisinage entre les pays afin de consolider la paix et la prospérité dans le monde. Cette approche contribuera à protéger les droits de l'homme, et l'humanité pourra ainsi empêcher d'autres guerres mondiales, des conflits régionaux et le phénomène transnational du terrorisme, ainsi que les bouleversements que connaissent nos économies mondialisées, les crises mondiales et les crises alimentaires. Tous ces problèmes constituent de graves menaces susceptibles de provoquer de nouvelles guerres qui pourraient déborder au niveau régional et passer d'un continent à l'autre.

Nous devons faire avancer la réforme des Nations Unies afin de relever ce nouveau défi international. Le Liban a le très grand plaisir d'annoncer que nous avons de nouveau été sélectionnés pour occuper un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2010-2011. Nous sommes bien entendu déterminés à apporter une contribution positive et constructive aux travaux du Conseil et espérons que nous bénéficierons de l'appui de tous les États frères et amis.

Depuis que ses citoyens ont approuvé le Pacte national en 1943, le Liban a eu une philosophie fondée sur le dialogue et la coexistence, ce qu'a également illustré l'Accord de 1989 dit Accord d'entente nationale. Ces thèmes n'ont cessé d'être repris par l'Accord de Doha de 2008. Face à l'aggravation des conflits internationaux, signe avant-coureur d'un affrontement potentiel des civilisations, le Liban pourrait bien représenter un exemple international fort utile d'un laboratoire vivant de dialogue entre les cultures et les religions.

Dans sa Lettre apostolique de 1989, S. S. feu le pape Jean-Paul II a dit du Liban que c'était « plus qu'un pays; c'est un message de liberté et un modèle de pluralisme tant pour l'Orient que pour l'Occident ». En outre, dans l'homélie qu'il a prononcée lors de son voyage apostolique au Liban en 1997, Jean-Paul II a dit du Liban que c'était « un pays aux nombreuses confessions religieuses [qui] a démontré que des religions différentes peuvent coexister dans la paix, la fraternité et la coopération ». Avec 18 sectes différentes qui coexistent sur son sol et ayant réussi à préserver son système démocratique et les libertés fondamentales malgré toutes sortes de difficultés, le Liban aspire aujourd'hui à devenir un centre international de gestion du dialogue des civilisations et des cultures, et espère

que les forces du bien l'emporteront dans le monde et que grâce à nos efforts constructifs, nous parviendrons à trouver une solution juste et globale à tous les aspects du conflit au Moyen-Orient le plus rapidement possible.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République libanaise de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Michel Sleiman, Président de la République libanaise, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mwai Kibaki, Président de la République du Kenya

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Kenya.

M. Mwai Kibaki, Président de la République du Kenya, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mwai Kibaki, Président de la République du Kenya, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kibaki (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter M. d'Escoto Brockman pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale.

Cette session de l'Assemblée générale se déroule en une période de grands défis mondiaux – la crise énergétique, le prix élevé des denrées alimentaires et l'instabilité des marchés financiers. Ces graves problèmes pourraient saper les acquis réalisés ces 10 dernières années par l'économie mondiale. Je voudrais ajouter que la présente réunion est également l'occasion pour nous de passer en revue les progrès que nous avons réalisés, à titre individuel et collectif, dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Néanmoins, avant de poursuivre, je voudrais d'abord présenter à l'Assemblée une mise à jour des progrès réalisés par le Kenya à la suite des problèmes que nous avons rencontrés après les élections générales de décembre 2007.

Les Kényans, les autres Africains et la communauté internationale n'ont cessé d'espérer que

notre pays parviendrait à un règlement pacifique négocié de la crise politique. Cet espoir s'est concrétisé le 28 février avec la signature de l'Accord national et de la Loi sur la réconciliation. Cet accord a ouvert la voie à la mise en place d'un Gouvernement de grande coalition représentant tous les grands partis politiques et tous les intérêts du pays.

Le Gouvernement se sert de l'occasion historique ainsi offerte pour édifier un consensus qui nous permettra de relever les défis majeurs auxquels notre nation doit faire face. Nous réalisons, par exemple, de grands progrès vers la mise en œuvre de réformes juridiques, constitutionnelles et politiques profondes qui consolideront la cohésion nationale et répondront aux aspirations politiques, économiques et sociales de notre peuple.

Je suis certain qu'au cours des derniers mois, le Kenya a recouvré sa gloire et a retrouvé son image de nation pacifique, de destination touristique et de lieu d'investissement sûrs, et de centre régional de l'action en faveur de la paix et humanitaire. Je tiens à exprimer, au nom de tous les Kenyans, notre profonde gratitude à tous nos amis pour leur engagement et leur soutien. À cet égard, je souhaite rendre un hommage particulier aux membres du Groupe d'éminentes personnalités africaines, dirigé par l'ancien Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Kofi Annan, de l'Union africaine et de l'ONU. Je tiens également à remercier M. Ban Ki-moon, Secrétaire général, pour son appui personnel et constant.

Alors que l'Afrique est aux prises avec les difficultés que présentent des élections où pluralistes dans des démocraties fragiles divisées par des différences régionales, raciales, religieuses et ethniques, l'heure est venue pour nous de réfléchir au rôle des processus électoraux pluralistes dans l'édification de nos institutions démocratiques nationales.

En effet, le défi que représente la mise en place de gouvernements élus démocratiques et ouverts à tous est au cœur même des conflits et de l'insécurité qui règnent dans de nombreuses parties de l'Afrique. Au Soudan, par exemple, l'Accord de paix global est toujours en place trois ans après sa signature, en dépit de difficultés. Je salue les efforts déployés par les parties à l'Accord de paix global afin de surmonter certaines difficultés récentes. Je les invite instamment à redoubler d'efforts pour s'attaquer à tous les problèmes en suspens dans la mise en œuvre de cet Accord.

D'autre part, la situation en Somalie reste fragile. Cela s'explique en partie par le fait que le Gouvernement fédéral de transition somalien n'a toujours pas reçu le plein appui de la communauté internationale.

Tout en rendant hommage aux gouvernements de l'Ouganda et du Burundi pour avoir envoyé des troupes dans le cadre de la Mission de l'Union africaine en Somalie, je lance un appel au déploiement des troupes restantes afin de renforcer la mission. J'engage également l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale à assumer davantage de responsabilités en Somalie afin de promouvoir l'émergence d'un pays stable et démocratique.

En ce qui concerne la région des Grands Lacs, d'énormes progrès ont été réalisés en matière de promotion de la paix parallèlement à la réduction des conflits dans la région. La conclusion du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs a dynamisé nos efforts. Cependant, la mise en œuvre du Pacte se heurte à des difficultés du fait d'un regain de tensions et d'hostilités. J'appelle toutes les parties prenantes à souscrire au Pacte et à rechercher un règlement pacifique des problèmes actuels. Nous ne devons pas dévier de notre objectif du développement économique et de l'intégration régionale dans les Grands Lacs. Le Fonds spécial de reconstruction et de développement, sur lequel nous sommes tous d'accord, est maintenant opérationnel. J'invite instamment la communauté internationale à contribuer au Fonds. C'est un pilier essentiel de la promotion de la paix et du développement dans la région des Grands Lacs.

Je reviens à présent à la crise alimentaire, que j'ai évoquée au début de mon discours. Notre réunion se déroule à un moment où l'Afrique et beaucoup d'autres régions du monde sont confrontées à une grave pénurie alimentaire. Je me réjouis donc de voir que le thème du débat général « Incidences de la crise alimentaire mondiale sur la pauvreté et la faim dans le monde et nécessité de démocratiser l'Organisation des Nations Unies » prenne en compte cette question importante. En effet, alors que les prix des denrées alimentaires ont augmenté partout dans le monde, ce sont les peuples les plus pauvres vivant dans les pays en développement qui ont subi les conséquences les plus graves et les plus néfastes de cette situation. L'augmentation continue des prix des denrées alimentaires a des incidences sur le plan de la sécurité nationale pour la plupart des nations en développement.

C'est pourquoi, dans l'avenir immédiat, en tant que Membres de l'ONU, nous devons trouver des mécanismes permettant de livrer des quantités suffisantes de nourriture à des prix abordables aux pauvres en Afrique et dans d'autres parties du monde en développement. À moyen terme, nous devons également aborder les questions de la productivité agricole, notamment afin de mettre à la disposition des petits agriculteurs en Afrique des variétés de graines à plus haut rendement, des techniques agricoles modernes et des engrais moins chers. Cela implique des partenariats mondiaux plus efficaces entre les pays développés, les institutions internationales et les pays en développement. En particulier, de tels partenariats devraient mettre la sécurité alimentaire, le développement et le transfert de technologie agricole et les crédits commerciaux et agricoles au cœur de l'action en faveur du développement.

En effet, la commercialisation généralisée de l'agriculture est la manière la plus équitable de sortir les populations de l'Afrique de la pauvreté et du sous-développement. Nous devons nous concentrer sur la production et le commerce de produits agricoles à valeur ajoutée, avec l'appui de services et de marchés financiers efficaces. Pour y parvenir, la communauté mondiale doit rapidement trouver un consensus sur l'agriculture et sur les autres questions litigieuses, afin de permettre la conclusion du Cycle de négociations de Doha pour le développement de l'Organisation mondiale du commerce.

S'agissant de la flambée mondiale des prix du pétrole, j'aimerais lancer un fervent appel aux pays producteurs de pétrole afin qu'ils tiennent compte de la situation difficile des pays non producteurs de pétrole, particulièrement dans les pays en développement. Le problème des échanges spéculatifs sur le marché à terme des produits pétroliers doit être abordé, car les prix ont doublé ces 12 derniers mois. En effet, la hausse rapide des prix du pétrole frappe en premier lieu les pays en développement, et n'est pas de bon augure pour la paix et la stabilité internationales. Nous devrions tous garder à l'esprit que nous formons une seule et même communauté mondiale et qu'aucun d'entre nous n'est totalement à l'abri de l'instabilité générée par les pressions inflationnistes dues aux prix élevés du pétrole.

Nous avons, au fil des années, discuté de la nécessité de rendre les Nations Unies plus efficaces et pour qu'elles permettent à chacun de faire face aux défis mondiaux naissants et persistants, tels que le

changement climatique, la sécurité internationale, la pauvreté, les conflits et les disparités économiques. À cette fin, il est impérieux de réformer le Conseil de sécurité. Nous devons garantir que sa composition reflète une représentation géographique équitable de tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies. C'est pourquoi, l'Afrique mérite une représentation permanente au Conseil de sécurité.

D'autres domaines nécessitent des réformes. Nous sommes convaincus que le renforcement du Conseil économique et social lui permettrait de réaffirmer son autorité et sa capacité de promouvoir une plus grande cohérence et une plus grande coordination avec les institutions financières multinationales, l'Organisation mondiale du commerce et d'autres organes des Nations Unies.

Je tiens à féliciter le Secrétaire général pour les efforts constants qu'il déploie en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement et, en particulier, de l'établissement du Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, qui a, entre autres, proposé de lancer une révolution verte en Afrique. J'attends également avec intérêt les avis et recommandations qui découleront de la réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui aura lieu dans le courant de la semaine.

Enfin, j'aimerais souligner que les défis qui se posent à nous aujourd'hui, comme la crise alimentaire mondiale, la réalisation des OMD et le changement climatique, requièrent plus que jamais une coopération et une coordination au niveau mondial et multilatéral. Il importe donc de renforcer l'efficacité et la responsabilité des Nations Unies pour relever ces défis.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Kenya pour l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mwai Kibaki, Président de la République du Kenya, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Allocution de M. Martín Torrijos, Président de la République du Panama

Le Président (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Panama.

M. Martín Torrijos, Président de la République du Panama, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Martín Torrijos, Président de la République du Panama, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Torrijos (*parle en espagnol*) : Mes premiers mots vont au Président de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, mon ami Miguel d'Escoto. Je me réjouis que la responsabilité de présider nos débats soit revenue à une éminente personnalité latino-américaine, au long parcours politique et diplomatique, tant dans son pays que dans la région.

Le Président nous a invités, et l'importance de cette proposition nous impose de l'accepter, d'axer le débat sur les effets de la crise alimentaire mondiale sur la pauvreté et la faim dans le monde.

Cette organisation a été créée à la fin d'une conflagration mondiale pour abolir la guerre à jamais et prévenir les affrontements armés entre nations ou groupes de nations. Et même si elle ne les a pas toutes empêchées, elle a assurément constitué une force dissuasive, permettant d'éviter des guerres qui auraient pu être encore plus dévastatrices. Les nations du monde ont décidé que dans cette enceinte se régleraient les conflits entre ses Membres.

Aujourd'hui, il lui incombe d'agir dans un conflit non pas entre les États Membres, mais de tous les États contre la faim et la pauvreté. Il est difficile d'expliquer pourquoi, si la production alimentaire mondiale est suffisante pour nourrir chacun d'entre nous, 854 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, et pourquoi plus de 1,7 milliard de personnes souffrent de carence en fer? Ces derniers jours, nous avons assisté à l'injection de centaines de millions de dollars dans le sauvetage d'entreprises commerciales, tandis que l'on continue à considérer avec indifférence le fait que 5,6 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année, directement ou indirectement, de malnutrition. C'est-à-dire 640 toutes les heures. Ainsi, depuis le début de nos débats ce matin, 5 000 enfants de moins de 5 ans sont morts. Et pas à cause d'actes terroristes, que nous condamnons unanimement, ni à cause de phénomènes naturels, que nous déplorons unanimement. Ils sont morts pour une

raison aussi simple que tragique : celle d'être pauvres. Cette situation est tout simplement inadmissible.

Nous nous sommes engagés, dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, à réduire de moitié le nombre de personnes qui souffrent de la faim et de moitié le nombre de celles qui vivent avec moins d'un dollar par jour, entre 1990 et 2015. Comment peut-on atteindre cet objectif alors que le prix du riz a augmenté de 74 % et celui du blé de 130 %? Comment peut-on atteindre cet objectif alors que plus de 100 millions de personnes, qui s'étaient extirpées de la pauvreté extrême, risquent de souffrir de la faim si l'on ne met pas fin à cette flambée des prix des denrées alimentaires?

Quel est l'intérêt de veiller à ce qu'il y ait davantage de personnes vivant avec plus d'un dollar par jour si la flambée des prix des denrées alimentaires a modifié cet indicateur de l'extrême pauvreté? Je ne veux pas dire que rien n'a été fait : le Programme alimentaire mondial a réalisé un travail remarquable et les pays donateurs ont apporté des contributions substantielles pour lutter contre la crise et fournir des vivres aux pays les plus nécessiteux.

L'examen par le Conseil des droits de l'homme, la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, qui s'est tenue au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire sont des preuves supplémentaires de la préoccupation des organismes internationaux.

Mais le fait est que nous faisons face à une réalité qui a déjà provoqué des troubles sociaux et à laquelle on ne trouve aucune solution immédiate. La mission principale de l'ONU est de préserver la paix, or la paix n'est pas seulement l'absence de conflits armés entre pays; la paix c'est également la sérénité des nations et elle suppose l'élimination des facteurs négatifs qui risquent de la perturber.

Et comme si l'envolée des prix des denrées alimentaires ne suffisait pas, la situation a été aggravée par une spéculation injustifiée qui a fait que les prix des combustibles ont atteint des niveaux absurdes. Ce ne sont plus les revenus astronomiques des compagnies pétrolières qui sont en jeu; c'est des millions de personnes affamées, qui ont vu leurs efforts et leurs espoirs partis en fumée, sans comprendre d'où venait le coup qui a leur a été asséné.

Nous devons donc veiller à ce que les réformes de l'ONU, si longtemps différées, soient mises en œuvre en renforçant le rôle de l'Assemblée générale, qui permet à tous les États Membres de s'exprimer, afin d'agir avec autorité dans des situations telles que celles que nous vivons aujourd'hui. La possibilité de déclarer l'état d'urgence figure dans la Constitution de presque tous les pays et États en tant que mécanisme destiné à éviter les dangers imminents qui pèsent sur la sécurité nationale ou la cohésion sociale.

Je suis convaincu, et je tiens à le dire aujourd'hui, que, en raison de la flambée des prix des denrées alimentaires, nous sommes face à une menace contre la paix sociale, et l'Assemblée générale pourrait l'affirmer, afin que toutes les forces gouvernementales, l'initiative privée et les organisations internationales se coordonnent pour lancer une croisade visant à libérer des centaines de millions de personnes des griffes de la pauvreté.

La crise alimentaire mondiale ne peut pas être dissociée des changements climatiques, comme s'il n'existait aucun lien entre les deux problèmes. Les changements climatiques sont la cause de récoltes irrégulières en raison des sécheresses et des inondations, qui ont eu des conséquences très négatives sur les stocks alimentaires.

Si le problème de la pénurie et de la cherté des denrées alimentaires doit être traité de manière intégrée, nous devons examiner les mesures permettant d'atténuer les effets polluants du carbone à travers les mécanismes de marché ou en établissant des seuils de production de carbone. Il sera indispensable de mettre au point des technologies plus efficaces qui remplacent les combustibles fossiles, comme l'énergie éolienne ou solaire. Pour que cette réponse ne soit pas seulement un palliatif temporaire mais une solution durable et viable, il faut que nous abordions sans plus tarder les deux problèmes – crise alimentaire et changements climatiques – de manière intégrée, globale et cohérente.

Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions trouver, sans plus tarder, des réponses qui ne seront pas des palliatifs éphémères mais des solutions durables et viables. En effet, notre approche à l'égard des écosystèmes nécessaires à la vie de la planète et leurs implications sur la survie de notre espèce et de la civilisation prend de plus en plus d'importance.

Il faut comprendre que l'ordre du jour écologique du XXI^e siècle ne peut pas être établi sur la base d'un conflit entre l'environnement et les marchés ou entre

l'environnement et les barrières commerciales, mais sur la base des possibilités offertes par le marché et le commerce pour identifier de nouvelles solutions en vue de régler les problèmes écologiques qui nous touchent tous.

Nous savons aujourd'hui qu'il n'y a pas de contradiction insurmontable entre la protection de l'environnement et le développement, comme cela semblait être le cas lorsque l'ONU a organisé la première réunion consacrée à ces questions en 1972. Ne nous y trompons pas : le contraire de la protection de l'environnement n'est pas le développement, c'est le gaspillage. La relation étroite qui existe entre les problèmes environnementaux et les problèmes liés au développement social et économique nous permet de comprendre que la meilleure manière de promouvoir le capital naturel passe par la promotion du capital social.

La seule manière de créer un environnement différent est d'édifier une société affranchie des problèmes de la pauvreté, du sous-développement et de l'ignorance qui limitent aujourd'hui notre capacité d'établir des relations harmonieuses entre tous les secteurs sociaux et avec le milieu naturel.

Nous disposons des ressources pour ce faire : la technologie, les connaissances scientifiques, et, surtout, la direction politique et les capacités d'innovation. Mais nous n'y parviendrons qu'en adoptant une approche basée sur une exploitation de l'environnement commune entre tous les protagonistes de la communauté mondiale qui avancent déjà dans la même direction.

La communauté internationale a constaté avec satisfaction que de l'autre côté du Pacifique, les tensions s'étaient atténuées, mais elle a noté avec préoccupation que des menaces à la paix et la sécurité internationales étaient apparues dans d'autres régions.

Le Panama a fait connaître ses positions au Conseil de sécurité, et, voilà pourquoi, comme l'a demandé le Président, je n'aborderai aujourd'hui que la nécessité de démocratiser cette organisation.

Au cours des quatre dernières années, j'ai entendu dans d'innombrables interventions un appel général pour que l'ONU adapte enfin sa structure élaborée par les 50 signataires de la Charte il y a 60 ans à la réalité d'une Organisation comprenant 192 États Membres et à une situation géopolitique très différente.

C'est devenu un rituel annuel, au cours duquel chaque chef d'État, chaque ministre des affaires étrangères et ambassadeur appellent sans succès à la rénovation de l'Organisation. À titre personnel, en guise de témoignage de l'attachement de mon pays à l'ONU, pour la cinquième fois en cinq ans, je me tiens à cette tribune pour appeler avec la même vigueur à la volonté politique indispensable pour mettre en œuvre les réformes.

Le Panama a formulé une proposition qui, à l'instar de toutes les autres, n'a pas fait l'objet d'un consensus. Nous n'y sommes pas particulièrement attachés, mais nous sommes attachés à l'idée que cette Organisation doit se moderniser rapidement. On ne peut permettre que l'absence d'accord finisse par avoir raison du dynamisme qui nous a animés jusqu'alors.

Je propose par conséquent que nous nous accordions, avant la fin de la décennie, sur une réforme transitoire de base qui lancera le processus de modernisation. De nombreux exemples dans différentes parties du monde ainsi que mon expérience en tant que membre du Gouvernement, me permettent d'assurer aux membres que de petites réformes, qui peuvent d'abord paraître insignifiantes, mènent finalement à d'autres, plus profondes. Nous devons bien commencer par quelque chose.

Je voudrais exprimer ma gratitude à l'Assemblée générale d'avoir accordé à mon pays, le Panama, l'honneur d'être membre non permanent du Conseil de sécurité ces deux dernières années. Des diplomates et juristes panaméens ont contribué à l'élaboration de la Charte des Nations Unies et, depuis lors, des représentants du Panama offrent toute la richesse de leur expérience pour que les principes qui ont inspiré la Charte continuent de prévaloir. Vous pouvez être assurés que nous n'aurons pas de repos avant que cette Organisation, qui est vitale pour la paix dans le monde et représente le seul espoir pour des millions de pauvres, ne soit dotée de structures juridiques adaptées au XXI^e siècle.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République du Panama de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Martin Torrijos, Président de la République du Panama, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda

Le Président (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de l'Ouganda.

M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Museveni (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. L'Ouganda est convaincu que, grâce à votre expérience et à vos compétences diplomatiques bien connues, nous aurons une session réussie. Je tiens aujourd'hui à rendre hommage à votre prédécesseur, S. E. M. Srgjan Kerim, pour la manière remarquable avec laquelle il a présidé la soixante-deuxième session. Je voudrais aussi rendre hommage au Secrétaire général pour son rôle moteur et ses efforts en vue de réformer notre Organisation.

Les pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies avaient le rêve de créer une organisation dans le but, entre autres, de « réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes d'ordre économique, social, culturel ou humanitaire ». Aujourd'hui, le monde est confronté à une multitude de problèmes, dont beaucoup relèvent de ce qui a sous-tendu la création de l'ONU.

Il est encourageant que le thème choisi pour la présente session soit les incidences de la crise alimentaire mondiale sur la pauvreté et la faim dans le monde et la nécessité de démocratiser l'ONU. Certains d'entre nous en Ouganda sont d'avis que la prétendue crise alimentaire est en fait une bonne chose pour l'Afrique équatoriale. C'est clairement une bonne nouvelle pour les fermiers ougandais. Au fil des ans, nous avons cultivé beaucoup d'aliments : maïs, bananes, pommes de terre, manioc, riz et blé ; et nous produisons des produits animaliers tels que le lait et le bœuf. Le problème a toujours été le commerce de ces aliments.

Il y a deux raisons à cela : premièrement, le protectionnisme aux États-Unis, dans l'Union européenne, au Japon, en Chine, etc. ; et, deuxièmement, le manque d'usines pour traiter ces aliments de sorte qu'ils puissent atteindre les marchés éloignés. Au-delà de cela, il y a d'autres facteurs dans certains pays africains, notamment les infrastructures de circulation médiocres, le manque d'électricité, de graines, etc. Ceux-ci ne s'appliquent toutefois pas à l'Ouganda. Dans le cas de mon pays, le problème réside dans le défaut de marchés et l'insuffisance des capacités de transformation – autrement dit, la faible valeur ajoutée. Le reste, nous l'avons, ou nous pouvons l'obtenir facilement.

Les prix élevés des produits alimentaires et des produits de base sont dus aux centaines de millions de Chinois et d'Indiens qui ont rejoint la classe moyenne opulente ces 20 dernières années. Cela signifie qu'ils ont besoin d'une meilleure alimentation, de meilleures maisons qui nécessitent du ciment et des barres d'acier, et de meilleurs moyens de locomotion, tels que des voitures. C'est pourquoi les prix des produits alimentaires et des produits de base augmentent. C'est pour la même raison que les prix du pétrole grimpent : s'il n'y avait auparavant que 200 personnes qui conduisaient des voitures, leur nombre atteindrait maintenant 400. Cela entraîne une demande de pétrole accrue. Au vu de la hausse continue des prix du pétrole, certains pays occidentaux commencent à parler de biocarburants qui consistent à utiliser des plantes pour produire du diesel.

L'Ouganda, néanmoins, se réjouit de tout cela. C'est une occasion, en ce qui nous concerne, pas une complication. En fait, les fermiers ougandais font déjà de bonnes récoltes. C'est pourquoi notre économie a crû de 9 % l'an dernier. Une fois que nous aurons réglé le problème énergétique, notre économie aura une croissance à deux chiffres.

Il est bon que les États-Unis d'Amérique, l'Union européenne, l'Inde, le Japon et la Chine aient ouvert leurs marchés aux produits africains, sans frais de douane ni quotas. Cela dit, il reste la question des subventions. Celles-ci doivent être supprimées. En Ouganda, nous exploitons les fermes sans subvention. Pourquoi les agriculteurs des pays qui ont de meilleures infrastructures, des taux d'intérêts plus bas, de l'électricité en abondance, et cætera, ne font-ils pas de même ? Pourquoi ont-ils besoin de protection ? Le protectionnisme porte atteinte aux pays qui peuvent

produire facilement des denrées alimentaires, comme l'Ouganda. Ce n'est pas correct.

Nous produisons trop de lait sans avoir la capacité de le traiter. Récemment, une entreprise indienne a installé une usine de traitement utilisant des technologies de pointe et commencé à travailler sur du lait en poudre, produisant toute une gamme de produits laitiers finis : lait pasteurisé, lait stérilisé à ultra-haute température (longue conservation), yaourt, beurre, ghee, etc. Ces produits laitiers sont maintenant exportés aux quatre coins du monde.

Les bananes sont un autre exemple. L'Ouganda produit 10 millions de tonnes de bananes par an. Il s'agit de bananes de haute qualité – appelées *enyam wonyo* dans l'un de nos dialectes locaux – qui contiennent des ingrédients rares. Elles sont très différentes des bananes comme on les connaît dans d'autres parties du monde. Quarante pour cent d'entre elles pourrissent dans les jardins et sur les marchés. Nos scientifiques, financés par le Gouvernement, les transforment à présent en aliments traités tels que de la farine, du pain, des snacks, etc.

Les prix élevés du carburant sont un vrai problème pour les pays qui n'ont pas de pétrole. Tirer le meilleur profit possible des autres formes d'énergie – y compris l'hydroélectricité; l'énergie géothermique, qui est utilisée avec succès dans des pays comme l'Islande; l'énergie solaire; l'énergie éolienne; et les biocarburants – fait partie de la solution pour ces pays. Tout cela, cependant, dépend du développement des ressources humaines par l'éducation. Une population instruite est plus à même de trouver des réponses.

En ce qui concerne l'Ouganda, outre les gens paresseux, les seuls groupes qui souffrent de la hausse des prix de l'alimentation sont les salariés des villes. Contrairement aux agriculteurs, ils ne peuvent pas bénéficier de cette hausse mais doivent néanmoins acheter de la nourriture. Fort heureusement, ces familles ougandaises ont une double qualité : en plus d'être salariées, elles possèdent ou ont des parents proches qui possèdent des terres dans les zones rurales. Elles peuvent donc se subventionner elles-mêmes en cultivant des produits alimentaires sur ces terres. L'Afrique et les autres régions dont les économies sont fondées sur l'agriculture devraient relever la tête, utiliser leur plein potentiel et tirer profit des prix élevés des denrées alimentaires.

S'agissant de la remarque que j'ai entendue tant de fois déjà depuis l'ouverture de la présente session de

l'Assemblée générale – à savoir qu'aucun pays africain n'est en mesure d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015 – je voudrais clarifier deux choses. Premièrement, cette remarque confirme ce que j'ai dit hier à la réunion de haut niveau sur les besoins de l'Afrique en matière de développement. Il est inapproprié de parler de développement durable sans aborder la question de la transformation socioéconomique. Nous l'avons souligné à de nombreuses reprises. Je cite souvent l'exemple de la grossesse : on ne peut pas parler indéfiniment de « grossesse durable ». En effet, la grossesse ne devrait être durable que jusqu'à la naissance de l'enfant. Par conséquent, comme l'Europe l'a fait, comme d'autres sociétés asiatiques l'ont fait récemment, l'Afrique doit se métamorphoser socialement, économiquement et technologiquement afin de passer d'un modèle de société préindustrielle, parfois même féodale, à une société composée de classes moyennes et de classes ouvrières qualifiées, point final. La réalisation de tous les OMD serait la conséquence d'une telle métamorphose.

On ne peut pas conserver un modèle de société préindustrielle et atteindre quand même les OMD. L'Ouganda œuvre depuis 20 ans à devenir une société industrielle. L'Afrique doit s'industrialiser, développer un secteur tertiaire moderne et donner une dimension commerciale à l'agriculture. Cela signifie qu'il faut insister sur l'accès aux marchés et que nous devons non seulement accéder aux grands marchés du monde, mais aussi rationaliser nos propres marchés africains à la faveur de l'intégration régionale et continentale. Cela signifie aussi que, pour abaisser les coûts des affaires en Afrique, nous devons nous pencher sur les questions de l'énergie; des transports, notamment ferroviaires; et de l'enseignement primaire et supérieur. La réalisation des OMD serait une conséquence de cette évolution, bien plutôt qu'une partie de ses prémices ou un phénomène extérieur à elle.

M. Yáñez-Barnuevo (Espagne), Vice-Président, assume la présidence.

La deuxième chose que je voudrais préciser au sujet des OMD, c'est que l'Ouganda est parti pour les atteindre tous, sauf ceux qui ont trait à la santé maternelle et à la mortalité infantile. Je ne vois pas pour quelle raison ces objectifs ne devraient pas être atteints. À l'exception de la lutte contre le VIH/sida – qui est liée aux comportements – je suis sûr que tous les autres peuvent être atteints si, en Ouganda, nous

faisons assez d'investissements et de sensibilisation à caractère politique.

Je ne m'associe pas à ceux qui sont pessimistes au sujet de l'Afrique ni à ceux qui mettent la charrue avant les bœufs. Pourquoi, par exemple, l'industrialisation et les gains de valeur ajoutée ne font-ils pas partie des OMD? L'exportation de matières premières est l'un des péchés cardinaux qui font que l'Afrique ne représente que 2 % du commerce mondial. Si l'on ajoutait de la valeur à ces matières premières, la part de l'Afrique dans les échanges mondiaux augmenterait, même aujourd'hui. L'Afrique exporte beaucoup de choses, mais sous forme de matières premières; c'est pourquoi leur valeur n'est que de 2 %. Si de la valeur était ajoutée à ces matières premières, leur valeur augmenterait.

De plus, cela créerait des emplois pour les Africains, contribuant ainsi structurellement à l'élimination de la pauvreté. Comment sommes-nous censés éliminer la pauvreté sans créer d'emplois, sinon en ayant recours à la sorcellerie? Nous n'avons eu de cesse de mettre l'accent sur ces questions dans divers forums, en vain. Ce sont les Africains eux-mêmes qui peuvent et devraient les régler.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de l'Ouganda de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Bharrat Jagdeo, Président de la République du Guyana

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Guyana.

M. Bharrat Jagdeo, Président de la République du Guyana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Bharrat Jagdeo, Président de la République du Guyana, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Jagdeo (*parle en anglais*) : Je m'associe à ceux qui se sont exprimés avant moi pour féliciter le Président de l'Assemblée générale d'Escoto Brockmann élu pour diriger les travaux de l'Assemblée à sa soixante-troisième session.

Alors que nous nous réunissons cette semaine, le système financier mondial traverse la plus rude épreuve à laquelle il ait été soumis dans l'histoire récente. La crise actuelle est systémique par sa nature, historique par son ampleur et mondiale par sa portée. Elle intervient à un moment où l'économie mondiale est toujours aux prises avec la flambée et le niveau réel des prix du carburant et des produits alimentaires les plus rapides et les plus élevés jamais enregistrés. Couplée au fait que la communauté mondiale a tardé à se pencher sur les effets socioéconomiques dévastateurs des changements climatiques, cette évolution s'impose aujourd'hui à l'ordre du jour des institutions internationales et des dirigeants nationaux. Elle rend le thème choisi pour le débat de cette année à la fois opportun et nécessaire.

Compte tenu de la gravité et de l'urgence des problèmes qui se posent à nous, nous devons veiller à ce que le débat, cette année, ne se déroule pas selon la rhétorique habituelle. Nous devons plutôt nous employer à transformer les analyses détaillées, les nobles déclarations et les bonnes intentions, pour lesquelles l'Assemblée générale est désormais bien connue, en actions concrètes, commandées par les circonstances actuelles, et à l'aune desquelles l'histoire nous jugera.

Tous les pays qui viennent à la tribune pour prendre la parole doivent être prêts à rendre des comptes sur les promesses qu'ils ont précédemment faites. Nous devons aussi avoir le courage de nous engager dans un projet permettant de véritablement changer le système multilatéral. Ce changement doit s'appuyer sur des mandats pertinents, des institutions responsables et tenir compte d'un environnement de plus en plus marqué par l'intégration et l'interdépendance.

De fait, je recommanderais que le thème de la prochaine Assemblée générale mette l'accent sur la responsabilisation et la cohésion de l'action menée par le monde développé en matière d'aide, de commerce et de développement. Souvent, lorsqu'elles sont prises dans leur ensemble, les politiques de ces pays entraînent un manque à gagner net pour le monde en développement et vont à l'encontre même de leurs

intentions déclarées – par exemple la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015.

Un événement qui s'est traduit il y a à peine deux ans par un léger déclin du marché immobilier dans certaines parties des États-Unis et qui s'est transformé en une crise du marché des crédits hypothécaires de ce pays a évolué aujourd'hui en une crise financière systémique de proportions mondiales et chaque jour un peu plus grave. Bien qu'elles ne soient pas totalement intégrées au système financier mondial, les petites économies vulnérables comme celle du Guyana auront à subir toutes les conséquences de cette évolution marquée par le resserrement de la demande des produits d'exportation, l'augmentation du coût des capitaux, la diminution des investissements directs étrangers, et le déclin des flux de touristes et des transferts de fonds des migrants. Bref, la croissance économique et les efforts pour réduire la pauvreté vont connaître de sérieux revers et les objectifs du Millénaire pour le développement vont être de plus en plus difficiles à atteindre.

Dans le même temps, les prix du pétrole brut ont augmenté de 148 % au cours des 18 mois qui ont précédé le mois de juillet de cette année. Cette hausse a, de son côté, contribué à la flambée des prix des produits alimentaires, notamment pour des denrées de base comme les céréales, qui ont, pour certaines, augmenté de plus de 200 % au cours de la même période. Bien que ces dernières semaines, on ait enregistré quelques signes d'un ralentissement de cette hausse, voire dans certains cas d'un léger renversement de tendance, les prévisions indiquent nettement que le prix élevé de l'énergie et des denrées alimentaires est un phénomène qui va durer.

Nul doute que la hausse des prix des denrées alimentaires représente une véritable chance à saisir et une incitation à augmenter la production pour les agriculteurs et les économies agricoles. Toutefois, elle a aussi de graves répercussions sur l'accès aux produits alimentaires, en particulier pour les pauvres, et par extension, sur les principaux indicateurs de nutrition et de santé de nos populations.

Le Rapport sur le développement dans le monde de 2007 montre que la croissance générée par l'agriculture peut être jusqu'à quatre fois plus efficace en matière de réduction de la pauvreté que la croissance des autres secteurs. Pourtant, la part de l'agriculture dans l'aide publique au développement est

tombée de 17 % en 1980 à 2,9 % en 2006. L'agriculture doit donc recevoir une priorité élevée dans les programmes internationaux ainsi que dans les budgets nationaux.

Il faut également de toute urgence que les grands pays développés revoient comment on pourrait restructurer les politiques commerciales actuelles, qui sont à la fois inefficaces et aberrantes, en particulier les subventions qui soutiennent des secteurs de production nationaux inefficaces et les tarifs douaniers qui servent de remparts contre des importations plus compétitives, afin de réduire les distorsions du marché mondial.

Compte tenu de l'impact que la persistance des prix élevés des denrées alimentaires aura à l'avenir sur les pauvres, la communauté mondiale doit s'engager à concevoir et à financer des filets de sécurité appropriés permettant de garantir un meilleur accès aux produits alimentaires et de maintenir un niveau de nutrition élémentaire.

Ces derniers temps, l'Assemblée a exprimé, à juste titre, de profondes préoccupations au sujet des conséquences des changements climatiques. Mais les générations futures ont besoin que ces préoccupations se transforment rapidement en action. Le défi des changements climatiques ne va pas ralentir pour s'adapter au rythme suivi par l'Organisation des Nations Unies. C'est à nous d'accélérer notre réaction pour suivre le rythme des changements climatiques.

Les faits sont simples. Pour éviter un bouleversement climatique catastrophique, nous devons stabiliser les émissions annuelles de gaz à effet de serre à l'équivalent de 2 tonnes de dioxyde de carbone par habitant d'ici à 2050. Nous devons donc faire évoluer le débat sur la manière d'y parvenir, au lieu de rester paralysé par les craintes que suscite l'ampleur du problème.

Il y a certains signes encourageants. Le Protocole de Kyoto a entraîné l'apparition d'un marché des émissions de carbone représentant une valeur de 60 milliards de dollars, ce qui est un bon début. Mais bien que le bon sens veuille que ces flux financiers soient proportionnels au problème auquel on s'attaque, la grande majorité de cet argent reste à l'intérieur du monde développé.

Pays à forêt tropicale, le Guyana sait parfaitement qu'il n'y a pratiquement aucun flux de capitaux pour lutter contre la déforestation tropicale, en dépit du fait que cette déforestation est à l'origine de 20 % des

émissions de gaz à effet de serre, et que, comme les analyses menées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, par Nicholas Stern et par d'autres l'ont montré, cela serait la solution la plus rentable pour réduire ces émissions. Il en est ainsi parce que le Protocole de Kyoto ne contient aucune mesure d'incitation véritable pour ralentir le rythme de la déforestation tropicale.

En tant que dirigeants, nous devons fournir une orientation claire aux négociateurs que nous enverrons pour convenir d'un accord climatique post-Kyoto, un accord qui imposerait un certain sens de la mesure pour lutter contre les causes des changements climatiques et qui garantirait l'examen de toutes les options d'atténuation de ces changements. Nous devons en finir également avec ce faux débat qui tend à faire penser que les pays doivent choisir entre lutter contre les changements climatiques et soutenir le développement national. Au contraire, nous devons mettre en place de nouvelles économies, à forte croissance et peu gourmandes en carbones, et faire en sorte que le développement national favorise les progrès vers les objectifs mondiaux en matière d'émissions.

Pour être plus spécifique, ceux d'entre nous qui sont à la tête de pays à forêt tropicale doivent comprendre que nous fournissons des services qui sont vitaux pour la santé de notre planète et que, lorsque nous recherchons des capitaux en compensation de ces services rendus, loin de nous comporter en pays pauvres et dociles demandant une aide, nous proposons un élément déterminant de la solution au problème du climat et nous devrions mener les efforts visant à concevoir des mécanismes à l'heure où nous nous efforçons d'élaborer l'accord devant faire suite à celui de Kyoto.

Au Guyana, en dépit du fait que 85 % de notre population vit en dessous du niveau de la mer et subit donc déjà les conséquences de l'évolution du climat et de la montée du niveau des eaux, nous n'entendons pas simplement nous lamenter sur les changements climatiques. Au contraire, nous voulons nous associer aux autres pour trouver une solution. Dans ce cadre, nous sommes disposés à débattre de la possibilité de mettre la quasi-totalité de notre forêt tropicale au service de la communauté internationale, à condition que les bonnes incitations économiques soient mises en place et que cela ne soit pas fait aux dépens de notre souveraineté ni que cela limite les aspirations légitimes de notre population au développement.

Les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (les pays ACP) sont actuellement en train de négocier un accord de partenariat économique avec l'Union européenne (UE). Cet accord risque de modifier fondamentalement le développement de nos sociétés et de mettre en péril nos positions de négociation à venir au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La Commission européenne a menacé d'imposer des tarifs douaniers sur nos exportations dans le cadre du Système généralisé de préférences, si nous refusons de signer des accords qui reflètent le modèle européen de compatibilité de l'OMC, bien que ce modèle comporte des questions qui ont été retirées de l'ordre du jour de l'OMC, à savoir les questions dites de Singapour. Ces accords nuiront également gravement à nos négociations avec d'autres pays et risquent de compromettre l'avenir de notre mouvement d'intégration.

Abuser de sa position de négociation supérieure et recourir aux menaces pour forcer des pays à signer sont, ironiquement, les méthodes grâce auxquelles l'UE compte démarrer cette association au titre de l'accord de partenariat économique. Ce qui est particulièrement irritant, c'est que le même groupe de pays ne cesse de nous donner des leçons sur le fait que les consultations nationales et la coopération avec la société civile sont des marques essentielles de la bonne gouvernance. Pourtant, lorsque cette même société civile s'oppose à l'accord de partenariat économique au motif que celui-ci n'est pas suffisamment axé sur le développement, on nous dit de ne pas tenir compte de cette entité qui ne fait que se plaindre. Je me demande si les dirigeants de ces pays savent ce qui est fait en leur nom, ou même s'ils s'en soucient. Même à cette heure tardive, j'exhorte les dirigeants de l'UE à revoir ces accords avant qu'ils ne causent des dommages irréparables aux bonnes relations qui ont toujours existé entre les pays ACP et l'UE.

Ceci m'amène à la question de la réforme fort nécessaire de nos institutions multilatérales, qui est inscrite depuis un certain temps à notre ordre du jour. Il serait juste de dire, cependant, que cette question a avancé lentement et que les résultats ont été peu nombreux et difficiles à observer. Je crois que les réformes doivent se faire selon des principes prédéfinis. Premièrement, les institutions doivent se voir confier de nouveaux mandats qui soient adaptés aux circonstances et elles doivent disposer des outils leur permettant de s'acquitter effectivement de ces mandats. Deuxièmement, elles doivent jouir d'une

certaine légitimité et être le reflet d'une représentation équitable de leurs membres. Troisièmement, pour s'acquitter de leurs fonctions, les institutions doivent faire preuve de flexibilité et de capacités d'adaptation. Quatrièmement, elles doivent suivre les normes les plus élevées de responsabilité et de transparence.

Comme je l'ai dit plus tôt, je crois que les limites imposées au mandat et au fonctionnement des institutions financières internationales ont été l'un des facteurs de la crise financière actuelle. Le mandat du Fonds monétaire international devrait être défini expressément comme la préservation d'une stabilité financière systémique en tant que bien public mondial. En outre, le recours à cet instrument général qu'est la surveillance passive et les prêts assortis de conditions entre les membres les plus vulnérables se sont manifestement révélés inefficaces, et cela notamment parce que les incitations associées aux prêts assortis de conditions ne sont presque jamais applicables aux pays ayant une grande importance à l'échelle du système, et parce qu'il n'existe aucun mécanisme qui encourage les grands pays à tenir compte des avis de politique générale.

Dans le même ordre d'idée, la Banque mondiale devrait redéfinir son mandat et l'axer sur certains des principaux problèmes de développement, comme par exemple, la protection de l'environnement, l'énergie propre et certains aspects des politiques de réduction de la pauvreté, au lieu d'essayer de régler tous les problèmes de développement et de saper sa propre efficacité. En outre, il faut en faire davantage pour démocratiser les institutions, aligner les intérêts de la direction et du personnel sur ceux des pays qu'ils servent et les rendre davantage comptables de leurs actes devant leurs membres.

De même, une Organisation des Nations Unies plus démocratique et réformée sera mieux placée pour jouer un rôle central dans le système multilatéral en servant les intérêts de l'ensemble de la communauté internationale, qu'il s'agisse de ses mandats relatifs à la paix et à la sécurité, de la protection des droits fondamentaux ou de la promotion du développement.

Au sein du Commonwealth, les chefs de gouvernement ont élaboré un ensemble de principes et de directives qui devraient étayer la réforme des institutions internationales. Ils recommandent notamment d'organiser une conférence sur le modèle de Bretton Woods afin de déterminer l'avenir des institutions financières internationales. Je veux croire

que ces principes et ces directives emporteront l'adhésion générale.

Je souhaite un plein succès à la soixante-troisième session de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Guyana de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Bharrat Jagdeo, Président de la République du Guyana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mikheil Saakashvili, Président de la République de Géorgie

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Géorgie.

M. Mikheil Saakashvili, Président de la République de Géorgie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République de Géorgie, S. E. M. Mikheil Saakashvili, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Saakashvili (*parle en anglais*) : Je me félicite de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui de prendre la parole devant la soixante-troisième session de l'Assemblée générale à un moment aussi critique de l'histoire de mon propre pays et de l'ONU.

Parfois, les grands idéaux de cette institution sont mis à l'épreuve de la façon la plus extrême dans des lieux petits et éloignés dont nous ne savons pas grand-chose. Je m'adresse à vous en tant que représentant d'un de ces endroits – la Géorgie, un pays de moins de 5 millions d'habitants qui, le mois dernier, a été envahi par son voisin. Malgré notre petite taille, les répercussions juridiques, morales, politiques et en matière de sécurité résultant de cette invasion n'auraient pas pu être plus lourdes de conséquences.

En fait, ces questions touchent au fondement même de la Charte des Nations Unies. Les principes consacrés dans la Charte incluent l'inviolabilité des frontières souveraines, le caractère sacré des droits de l'homme, la suprématie du droit international et le rejet mondial de l'agression armée.

Tous ces principes ont été mis à l'épreuve par cette invasion et sont désormais en jeu. Cette invasion a violé les frontières internationalement reconnues de la Géorgie. Au tout début de cette agression, nous avons déclaré clairement à notre population et au monde que l'esprit du peuple géorgien résisterait, que nous ne renoncions jamais à notre liberté et ne nous rendrions jamais. Cela a toujours été et sera toujours le cas. La reconnaissance qui a suivi la soi-disant indépendance de nos deux régions – l'Ossétie du Sud, avec moins de 20 000 habitants dans les zones contrôlées par la Russie, et l'Abkhazie, où vivent moins de 50 000 habitants de souche abkhaze – en vue de punir notre pays et d'envoyer un message au reste du monde, a non seulement remis en cause notre intégrité territoriale, mais a également constitué un défi lancé au bon sens et aux principes élémentaires des relations internationales. Le nettoyage ethnique de centaines de milliers de nos concitoyens a violé l'idée même des droits de l'homme.

L'Assemblée générale se trouve donc confrontée à un défi d'ordre général. Nous devons non seulement réagir face à une situation particulière, celle d'un cas d'agression armée contre un endroit précis, mais également définir notre attitude face à toute agression armée en tous lieux. Nous devons répondre à une question capitale : cet organe va-t-il défendre les principes qui ont présidé à sa fondation ou permettra-t-il qu'ils soient foulés au pied par les chars des envahisseurs, par les bottes des « nettoyeurs » ethniques, par l'impact paralysant des cyber-attaques et par les tactiques pernicieuses d'un sécessionnisme violent?

Que signifierait la défense par chacun des membres de cette Assemblée des principes fondateurs de l'ONU?

Premièrement, nous devons tous refuser de rester silencieux face à cette agression armée et à cette atteinte aux droits de l'homme.

Deuxièmement, nous devons rester unis et adopter immédiatement une politique de non reconnaissance des deux provinces séparatistes de Géorgie, qui sont actuellement occupées et annexées par l'agresseur. Ensemble, nous avons l'obligation morale et juridique de protéger le droit international et l'ordre mondial.

Troisièmement, nous devons veiller à ce que toutes les parties respectent pleinement les termes de l'accord de cessez-le-feu existant.

Quatrièmement, enfin, nous devons nous résoudre à créer un processus de règlement de conflit véritable des Nations Unies qui permettra de réunifier pacifiquement la Géorgie et de régler le problème.

Conclusion : nous devons tous être disposés à user des pleins pouvoirs du droit international et de nos institutions internationales pour faire respecter l'équilibre historique de la justice et ainsi adopter toute une série de mesures pour remédier à ces injustices historiques.

Cette crise est certes un véritable défi pour l'ensemble de la communauté internationale, mais elle impose des obligations bien spécifiques à mon pays. Je dirais que la réponse que nous apporterons à cette atteinte faite à nos valeurs communes ne sera pas équivalente à une fermeture ou à un encerclement, mais plutôt à une meilleure ouverture sur de nombreux nouveaux fronts. En tant que démocratie, nous n'avons rien à craindre. En tant que démocratie, obligation nous est faite vis-à-vis de notre peuple et vis-à-vis de la communauté internationale d'être plus ouverts et plus transparents. En ce qui me concerne et en ce qui concerne mon gouvernement, cet engagement se traduit sous la forme de mesures très spécifiques que nous entendons prendre tant au plan international qu'au plan national. Je m'explique.

Premièrement, je sais que de nombreuses personnes dans le monde cherchent à mieux comprendre comment cette guerre a commencé et qui l'a commencée. Plutôt que de faire le récit de notre version des choses, j'aimerais réitérer une invitation très simple que j'ai faite le 17 août alors que je me tenais aux côtés de la Chancelière allemande Angela Merkel, qui s'était rendue en Géorgie juste après le déclenchement des hostilités. J'avais alors proposé qu'une enquête indépendante approfondie soit menée pour déterminer les origines et les causes de cette guerre.

Les enquêteurs doivent avoir un accès sans entrave à toutes les autorités, documents et renseignements existants. La Géorgie se félicite de l'existence d'une telle enquête. Mon gouvernement est disposé à mettre à disposition toutes les preuves en sa possession et à permettre que l'on accède à tous les témoins que les enquêteurs souhaiteraient entendre. Nous appelons l'autre partie à ce conflit à coopérer pleinement et à ne pas faire obstruction à cette enquête. C'est de cette façon que se comportent les démocraties. La vérité doit prévaloir, non seulement pour faire toute

la lumière sur la manière dont ces événements se sont déroulés le mois dernier mais également pour répondre aux questions fondamentales soulevées par cette invasion.

La seconde initiative de mon gouvernement qui s'inscrit dans notre volonté d'ouverture concerne les faits nouveaux survenus à l'intérieur de nos frontières. Si les autres pays ont conduit cette guerre avec les armes, nous la conduirons avec des valeurs. La Géorgie a été attaquée car c'est une démocratie accomplie dans notre région du monde. Notre riposte aujourd'hui est de renforcer davantage notre démocratie. C'est pourquoi j'annonce à l'Assemblée quatre catégories d'initiatives qui vont nous permettre d'élargir davantage notre démocratie.

Premièrement, nous allons renforcer le système d'équilibre des pouvoirs de nos institutions démocratiques, notamment en dotant le parlement et le pouvoir judiciaire d'une plus grande indépendance. Deuxièmement, nous allons fournir des ressources et des protections supplémentaires afin de promouvoir davantage le pluralisme politique, notamment en fournissant davantage de ressources aux partis d'opposition et en veillant à ce qu'ils aient un meilleur accès aux ondes hertziennes. Troisièmement, nous allons renforcer l'état de droit en améliorant le respect des procédures régulières, en permettant que des jurys soient constitués pour les procès et en nommant des juges à vie. Quatrièmement, nous allons élargir et renforcer la protection de la propriété privée. Toutes nos initiatives seront transparentes.

La Géorgie, j'ai été honoré de l'apprendre ce matin, figure sur le dernier indice de Transparency International parmi le petit nombre de pays ayant dépassé leur niveau de l'année précédente. En effet, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement a classé la Géorgie parmi les économies les moins corrompues d'Europe.

Malgré toutes les difficultés traversées par mon pays, celui-ci résiste, et a ainsi prouvé la résilience et le caractère irréversible de notre engagement démocratique. En résumé, nous allons lutter contre le spectre de l'agression et de l'autoritarisme avec les armes les plus puissantes de notre arsenal, à savoir notre détermination à renforcer davantage les libertés à l'intérieur de nos propres frontières. Cela ne représente pas moins qu'une deuxième Révolution des roses. Si notre première révolution visait à combattre une menace de l'intérieur en rénovant un État mourant

gangrené par la corruption, notre deuxième révolution doit être plus ciblée, car nous faisons face aujourd'hui à une menace encore plus grande – une menace qui vient de l'extérieur. La réussite de la première Révolution des roses a contribué à sauver mon pays. De la suite de cette deuxième Révolution des roses pourrait bien dépendre la santé de l'ordre international.

Nombreux sont ceux qui de par le monde ont été bouleversés et profondément choqués par l'invasion de la Géorgie, qui a débuté, par une ironie tragique du sort, la veille de la grande célébration de la paix que sont les Jeux Olympiques. Au niveau le plus élémentaire, le monde a répondu avec une humanité passionnée au sort des citoyens géorgiens qui étaient assiégés; à la vue d'hommes et de femmes de 80 ans chassés de leurs villages; aux centaines de milliers d'âmes innocentes se mettant à l'abri des bombes; à un petit pays de moins de 5 millions d'habitants piétiné aux pieds par un voisin qui fait 300 fois sa taille. Le monde a répondu immédiatement en envoyant généreusement de l'aide, en venant en Géorgie et en montrant sa solidarité. En même temps, les dirigeants de par le monde ont travaillé sans relâche afin de négocier et de mettre en place un cessez-le-feu.

Je suis particulièrement reconnaissant au Président Sarkozy, de la France, pour son engagement à faire respecter la mise en œuvre du cessez-le-feu dans la lettre et l'esprit. Comme convenu par toutes les parties, cela suppose le retrait total de toutes les forces militaires de mon pays à leurs positions d'avant le conflit.

Le monde a prouvé par ses actions que la riposte la plus efficace à cette invasion brutale est de reconstruire la démocratie et l'économie de la Géorgie, les rendant encore plus fortes qu'avant. Je souhaite m'engager tout particulièrement à l'égard de tous ceux qui ont contribué à financer la reconstruction de la Géorgie en cette période économique vraiment difficile : nous utiliserons leurs ressources sagement, à bon escient et en toute transparence.

La Géorgie va se reconstruire. Elle va contribuer à la prospérité et à la sécurité de tous ses citoyens et de la communauté internationale dans son ensemble en instaurant la stabilité dans notre région et en s'érigeant en modèle de le développement démocratique. La reconstruction va également veiller à ce que l'Europe continue de bénéficier d'une vraie sécurité énergétique issue de la diversification. Et tout ce que nous faisons sera fait de manière pacifique.

Mais aujourd'hui nous devons nous poser une série de questions, dont les réponses ont de graves conséquences. Nous nous sommes interrogés au cours des dernières semaines : cette invasion était-elle une aberration ou une tentative malencontreuse de recourir à la logique de la force brute, ou était-elle le signe d'une tendance inquiétante, qui pourrait continuer et s'accroître afin de saper l'ordre international du XXI^e siècle, érodant la souveraineté de l'État et la puissance de nos principes communs et durement acquis? Je pense que cette question est restée sans réponse, comme d'autres. D'autres encore méritent d'être posées.

Allons-nous encourager un séparatisme violent et odieux partout dans le monde, en restant immobiles quand la souveraineté d'un État est bafouée, ou allons-nous manifester notre désaccord et défendre les principes qui sous-tendent l'ordre international et dire « Assez! »? Au XXI^e siècle, nous disposons de meilleurs outils pour protéger les droits des minorités ethniques que des chars T-72 et des chasseurs Sukhoi.

Nous avons élaboré un ensemble de textes juridiques et politiques afin de prendre en compte les besoins des minorités dans le cadre de la souveraineté nationale. Après tout, c'est une des grandes réalisations de l'ONU, de l'Union européenne et d'autres organisations multilatérales et régionales. Il repose sur la certitude que la démocratie et la prospérité font de la place à tous. Sommes-nous prêts à dire le contraire?

Et qu'en est-il de la force brute? Allons-nous détourner le regard ou récompenser le déploiement de dizaines de milliers de troupes et de centaines d'avions pour aller bombarder un autre pays au mépris de frontières internationalement reconnues? Allons-nous nous couvrir les yeux quand il y aura nettoyage ethnique, comme cela a été le cas en Abkhazie et en Ossétie du Sud ces 16 dernières années? Dans un monde qui peine à juguler les formes de violence traditionnelle, en sanctionnerons-nous les nouvelles?

Pendant l'invasion de la Géorgie, nous avons assisté à de nouvelles techniques de guerre terrifiantes. Nous avons vu des milices et des forces qui agissent par procuration commettre cyniquement des actes de nettoyage ethnique sur la population de mon pays, opérant sans aucune contrainte et sans obéir à des ordres. Nous exigeons qu'une enquête minutieuse soit conduite par l'ONU sur les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et les violations des droits de l'homme qui ont été commis.

Nous avons fait l'expérience de la première grande campagne de la guerre cybernétique, qui avait pour but de déstabiliser l'économie de mon pays et notre capacité de communiquer avec le monde extérieur. Il est profondément attristant de voir la technologie qui a tissé la toile mondiale et qui a rapproché les cultures être utilisée pour diviser les groupes ethniques et déchirer notre monde.

Aujourd'hui, alors que la plupart des pays du monde sont conscients de la menace existentielle posée par les changements climatiques et la destruction écologique, nous, en Géorgie, avons assisté à une campagne d'écocide absolument révoltante au cours de l'invasion. Celle-ci a eu lieu quand des hélicoptères de combat ont lâché des bombes continuellement sur les forêts anciennes du Parc National de Borjomi, qui abrite notre centre national de tourisme, de récréation, et de culture et nos ressources en eau. Je pense qu'ensemble nous partageons la solennelle responsabilité d'apporter des réponses à ces questions. Nous y parviendrons. Soyons déterminés à donner au monde les bonnes conclusions.

L'invasion de notre pays a démontré de manière spectaculaire le pouvoir de l'opinion publique mondiale, qui ne peut s'exprimer que lorsque des sociétés sont ouvertes et libres. En fin de compte, ce qui a empêché les chars et les soldats de prendre notre capitale, c'est la désapprobation internationale exprimée par tant de personnes ici, par les médias indépendants, par des associations courageuses de défense des droits de l'homme et par des représentants de premier plan de la conscience mondiale, de Natan Sharansky à Václav Havel.

La rhétorique, cependant, ne suffit plus; aujourd'hui, il nous faut agir. Si les mots suffisaient, les nombreux appels à la paix et les avertissements innombrables que j'ai moi-même émis depuis cette tribune ces dernières années auraient produit leur effet. Personne ne s'est battu plus que mon pays et moi-même pour effacer les divisions ethniques en Géorgie et parvenir à un règlement pacifique du conflit, et nous continuerons à nous battre de toutes nos forces.

En effet, ici-même, j'ai appelé l'attention à maintes reprises sur ce qui se tramait, sur la menace qui pesait. Il y a quatre ans, nous avons parlé du danger que représentait la concentration illégale de forces russes dans notre pays, visant nos territoires. Nous avons parlé de la distribution de passeports et des bases illégales construites sur nos territoires. Nous savions

que ces manœuvres subversives, associées au nettoyage ethnique qui avait fait fuir de ces zones la plupart des Géorgiens, constitueraient un jour un prétexte d'invasion. Et c'est précisément ce qui s'est produit le mois dernier. D'autres pays voisins sont dans la même situation.

En 2006, j'ai attiré avec insistance l'attention sur les tentatives d'annexion de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud, et j'ai demandé si un Membre dans cette grande salle tolérerait cette intervention sur son propre sol d'une autre puissance. J'ai appelé l'attention sur le risque qu'il y avait à « ouvrir la boîte de Pandore, déchaînant un séparatisme et des conflits violents non seulement dans le Caucase mais aussi dans de nombreux endroits du monde » (*A/61/PV.16, p. 4*). Aujourd'hui, malheureusement, nous sommes au bord de ce précipice, où la paix pourrait céder le pas à un nouvel ordre mondial pernicieux.

Il y a un an, je suis venu dans cette salle avec des nouvelles encore plus affligeantes : une nouvelle base militaire était en train d'être construite en Ossétie du Sud par ceux-là mêmes qui espéraient voir triompher les armes et la violence sur la volonté des peuples. J'ai fait remarquer que cette dangereuse escalade se produisait sous les yeux mêmes des observateurs internationaux chargés de démilitariser le territoire, et j'ai demandé qu'il soit répondu à ces actes téméraires. Nous avons réitéré nos avertissements au cours des mois et des semaines qui ont précédé l'invasion. Nous avons parlé à tous ceux qui voulaient bien écouter de la campagne de calomnie à l'encontre de la Géorgie et de mon gouvernement et des efforts pour bloquer dans le même temps toute négociation utile avec les séparatistes. Tout cela faisait partie d'une volonté délibérée d'affaiblir l'appui international apporté à la Géorgie et de préparer l'invasion.

Nous avons donné à la communauté internationale des précisions sur le renforcement du dispositif militaire, au printemps dernier, dans les deux zones de conflit par ceux-là mêmes qui étaient censés maintenir la paix, qui a donné lieu à des attaques armées par les milices séparatistes, cet été. Juste avant le début de l'invasion terrestre à l'aube du 7 août, après des jours de pilonnage intensif qui a causé des victimes parmi les civils et les soldats de la paix, nous avons dû de toute urgence réfuter les allégations selon lesquelles 2 100 civils d'Ossétie du Sud avaient été tués par des Géorgiens. C'était le prétexte invoqué par l'envahisseur pour justifier ce qu'il a appelé une intervention humanitaire, interprétation perverse, s'il

en est, de la responsabilité de protéger. Ce mensonge, dénoncé ensuite par Human Rights Watch – qui a estimé à 44 le nombre de personnes tuées –, et d'autres étaient une tentative de masquer les véritables raisons de l'invasion.

Au fil des années, j'ai également parlé à maintes reprises des plans mis en œuvre par la Géorgie, avec la communauté internationale, pour réunifier mon pays pacifiquement. J'ai parlé de la nécessité urgente de remplacer et de modifier les cadres de négociation et de maintien de la paix qui ont échoué dans notre région. À maintes reprises et en toute sincérité, j'ai tendu la main à notre grand voisin.

À peine quelques jours avant l'invasion de la Géorgie, nous avons continué d'œuvrer avec acharnement en faveur de la paix. Le Secrétaire général avait envoyé son Représentant spécial en Géorgie pour déterminer de quelle manière remettre sur les rails le processus de règlement du conflit, qui avait été interrompu, et nous avons coopéré étroitement avec lui. Le Gouvernement allemand avait fait une proposition de pourparlers de paix pour la mi-août, appuyée avec empressement par mon gouvernement. Le Président finlandais de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe a également fait une proposition de pourparlers à Helsinki à la fin du mois de juillet, à laquelle nous avons également adhéré. Malheureusement, les parties adverses dans ce conflit ont à plusieurs reprises tourné le dos, car ils avaient d'autres plans en tête.

Enfin, à la veille de l'invasion, mon Envoyé spécial a fait deux voyages en désespoir de cause en Ossétie du Sud pour plaider en faveur de la paix. Son homologue dans notre pays voisin n'est pas venu à ces réunions, prétextant un pneu plat. Vingt-quatre heures plus tard, des milliers de pneus parfaitement gonflés traversaient la frontière de mon pays.

Les mots seuls sont donc loin d'être suffisants. Les mots ne peuvent pas refléter avec précision les horreurs de la guerre. Il est difficile, voire impossible, d'affirmer que quoique ce soit de bon peut résulter de la guerre. La vie humaine n'a pas de prix, en Géorgie nous pleurons non seulement nos propres enfants disparus, mais également nos voisins tombés pour avoir été envoyés commettre un acte de guerre agressif et injuste.

Cependant, après l'invasion de mon pays, la communauté internationale a aujourd'hui un élément réellement précieux : la clarté, enfin. Nous comprenons

ce qui se passe. Nous ne pouvons plus nier les motivations et les intentions de ceux qui ont provoqué la guerre. Avec la clarté vient la responsabilité. Nous n'avons plus aucune raison de ne pas agir. Maintenant, il appartient à chacun de nous d'agir.

Malgré les ravages causés par l'invasion, c'est-à-dire des centaines de morts, près de 200 000 personnes déplacées, selon les Nations Unies, et la paralysie de notre économie, mon gouvernement met nos convictions en pratique. Je promets que mon gouvernement mettra en œuvre dans les plus brefs délais les nouvelles initiatives démocratiques qui constituent la seconde « révolution des roses ». Je promets que la Géorgie sera bientôt plus forte et plus démocratique que jamais auparavant, et qu'elle sera ainsi en meilleure position pour contribuer à notre sécurité et à notre prospérité collectives.

Cependant, pour que cela ait un sens, nous devons ensemble défendre les principes sur lesquels cette institution a été fondée. Nous avons besoin d'actes, pas de mots. Je voudrais répéter une nouvelle fois les quatre engagements que, je crois, nous devons prendre. Premièrement, chacun d'entre nous doit refuser de garder le silence face à cette agression armée, cette occupation, ce nettoyage ethnique et cette attaque dirigée contre un Membre de l'Organisation des Nations Unies. Deuxièmement, nous devons nous unir pour rejeter la reconnaissance forcée et illégale des deux provinces séparatistes de la Géorgie et ce qui est, purement et simplement, leur annexion par notre voisin. Troisièmement, nous devons garantir que toutes les parties respectent pleinement l'accord de cessez-le-feu existant. Quatrièmement, nous devons nous engager à créer un processus efficace de règlement des conflits qui permettra de réunifier pacifiquement la Géorgie et de résoudre le conflit, dans l'intérêt de tous les groupes et minorités ethniques, de notre société dans son ensemble et de la région.

Si nous pouvons atteindre ces objectifs, cette institution sortira plus forte de cette crise. Si, par contre, nous ne parvenons pas à mettre en échec les manœuvres violentes qui ont déstabilisé la souveraineté de l'État géorgien, elles s'étendront à d'autres régions du monde. Notre responsabilité collective est de réagir avec conviction et détermination.

La Géorgie a fait son choix, et notre démocratie en sortira plus forte. Ensemble, nous trouverons des solutions, comme nous l'avons fait depuis des millénaires, pour garantir une coexistence pacifique de

tous les membres de notre société multiethnique, qu'ils soient d'origine ethnique géorgienne, abkhaze ou ossète. Depuis le XV^e siècle, nous sommes un pays chrétien dans lequel coexistent cependant plusieurs communautés et groupes religieux différents. La diversité est notre force, et non une source de faiblesse. Nous voulons renforcer notre diversité pour assurer la réussite et l'unité d'un pays rajeuni et reconstruit.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Géorgie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Mikheil Saakashvili, Président de la République de la Géorgie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Allocution de M. Evo Morales Ayma, Président de la République de Bolivie

Le Président (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Roumanie.

M. Evo Morales Ayma, Président de la République de Bolivie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Evo Morales Ayma, Président de la République de Bolivie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Morales Ayma (*parle en espagnol*) : La présente séance a lieu alors qu'une rébellion des peuples agite le monde. Il s'agit d'une rébellion contre la misère et la pauvreté, les effets des changements climatiques et les politiques de privatisation qui sont à l'origine de la crise financière.

Je voudrais dire que les années passées, la Bolivie a connu des révoltes populaires importantes – des mouvements sociaux des campagnes vers les villes, menés par des travailleurs et des agriculteurs indigènes qui mettaient en cause des systèmes et des modèles économiques qui privatisaient les ressources naturelles et pillaient en permanence le pays. La privatisation des services de base et les politiques de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international n'apportaient pas de solutions aux problèmes de la majorité des

Boliviens. J'ai accédé à la présidence en 2005-2006, à la suite d'une lutte menée par les mouvements sociaux, accompagnée d'une lutte syndicale sociale permanente menée par nos compagnons et frères boliviens en quête d'égalité et de justice sociale.

Fort de ma petite expérience, je peux dire que notre gouvernement est au pouvoir depuis deux ans et demi; et au cours de cette période, nous avons nationalisé des ressources naturelles comme le pétrole et le gaz naturel, et l'économie a commencé à changer radicalement. En 2005, avant mon élection comme Président, l'État bolivien ne recevait que 300 millions de dollars pour ses hydrocarbures, son pétrole et son gaz naturel. L'année dernière, en 2007, après la nationalisation et la modification de la loi sur les hydrocarbures, l'État bolivien a perçu 1 milliard 930 millions de dollars. Cela a permis à un petit pays d'environ 10 millions d'habitants comme le nôtre d'améliorer son économie. La récupération de nos ressources naturelles est tellement importante qu'elle a fait l'objet d'une lutte historique de la part nos peuples.

Je voudrais mentionner quelques résultats dans le domaine social et certaines transformations démocratiques profondes auxquels les travailleurs de différents secteurs sociaux ont participé. Toutefois – il ne fait aucun doute que ces derniers jours, le monde en a entendu parler – nous faisons actuellement face à une conspiration de la part de groupes restreints qui s'opposent à ces changements. Je voudrais d'ailleurs que l'on sache que, depuis le premier jour de mon mandat, certains partis conservateurs favorables à l'impérialisme ont tenté constamment de nous affaiblir. Ils m'ont demandé l'année dernière de quitter mes fonctions. J'ai accepté calmement, mais au lieu que je sois destitué de la présidence, certains préfets et responsables de l'opposition ont été démis de leurs fonctions par le peuple bolivien. Au cours du référendum révocatoire du 10 août 2008, le peuple m'a de nouveau apporté son soutien avec 67 % de voix.

Je voudrais rappeler les paroles importantes de nos ancêtres – nos dirigeants qui se sont battus pour conserver leurs terres comme les Tupac Catari. En 1741, nos territoires ont été dépecés au cours de l'invasion espagnole. Avant la fondation de la Bolivie, et avant de mourir, notre dirigeant a dit : « Je vais mourir, mais je reviendrai et je serai des millions ». Pour la première fois, un Président bolivien a obtenu plus de 2 millions de voix. La prophétie du dirigeant de nos ancêtres Tupac Catari s'est donc réalisée, mais elle s'est inscrite dans un processus de transformations

démocratiques grâce à la prise de conscience du peuple bolivien.

À partir du 13, 14 et 15 août, ce petit groupe de conservateurs a commencé à organiser une sorte de coup d'État civil et préfectoral contre le Gouvernement et contre l'État. Je vais rapidement passer en revue certains faits. Les 14 et 15 août, il y a eu une réunion du comité de coordination national de la droite qui a décidé d'empêcher les autorités nationales d'accéder à quatre régions du pays. Ils ont attaqué le commandement départemental de la police nationale, et le sous-commandant de la police a été victime d'une agression. Des blocages ont été érigés sur les routes de quatre régions afin d'empêcher l'approvisionnement alimentaire de la population. Les installations pétrolières ont été encerclées; il y a eu une attaque générale contre les institutions, et 75 bureaux gouvernementaux ont été occupés dans quatre départements. La radio et la télévision d'État ont été muselés, notamment les radios communautaires. Les aéroports ont été occupés par ces groupes.

Je me souviens que, lorsque j'étais enfant, pendant les dictatures militaires, les coups d'État militaires commençaient par l'occupation des chaînes de télévision publiques. L'histoire se répète, mais grâce à la conscience du peuple bolivien, ce coup d'État civil n'a pas réussi en Bolivie. Grâce à la participation des nations qui forment désormais l'Union des nations sud-américaines (UNASUR), ce coup d'État civil a échoué.

Je voudrais ici dire quelque chose. Certains des membres attendent certainement de moi que je donne les raisons de l'expulsion de l'Ambassadeur des États-Unis. L'Europe et l'Amérique latine rejettent ce coup d'État civil, mais ce n'est pas le cas du Gouvernement des États-Unis. Il ne condamne pas ces actes de terrorisme. Ce matin, j'ai écouté l'intervention du Président des États-Unis qui condamnait le terrorisme. En Bolivie, des groupes de droite incendient les gazoducs, coupent et retirent les valves pour exporter le gaz vers le Brésil et l'Argentine, mais le Gouvernement des États-Unis, qui devrait le faire par le biais de son ambassade, s'abstient de condamner ces actes de terrorisme.

Imaginons un instant qu'un mouvement social s'emparait du patrimoine national, l'Ambassadeur des États-Unis aurait déjà condamné, rejeté, répudié un tel acte. Je voudrais entendre les représentants du Gouvernement des États-Unis condamner ces actes de terrorisme. Mais, bien sûr, puisqu'il s'agit de leurs

alliés, jamais ils ne vont les condamner. Évidemment, puisque l'Ambassadeur des États-Unis est le principal acteur qui conspirait contre le Gouvernement des États-Unis. Je me souviens parfaitement de l'an 2002, lorsque j'étais député. Sur demande de l'Ambassade des États-Unis, j'ai été expulsé du Parlement, accusé d'être un trafiquant de drogue et un assassin. En 2002 déjà, les États-Unis avaient créé un programme de promotion de la gouvernance par le biais de l'Agency for International Development (USAID) afin de financer le renforcement des partis politiques conservateurs et freiner le développement d'un mouvement politique de libération, un mouvement politique en faveur de la souveraineté de nos peuples, un mouvement politique visant à mettre fin à l'injustice et à faire prévaloir l'égalité entre Boliviens et Boliviennes.

Je me souviens également – certaines personnes ici présentes seront peut-être troublées – qu'en 2002 également, j'ai pour la première fois été appelé à présenter ma candidature à la présidence, et l'Ambassadeur des États-Unis a dit : « Ne votez pas pour Evo Morales. Si vous votez pour lui, il n'y aura ni aide internationale ni coopération internationale », effrayant ainsi le peuple bolivien. Et ce n'est pas tout. Il a également dit : « Evo Morales est le Ben Laden des Andes, et les paysans, les Taliban ». Eh bien, c'est un Ben Laden des Andes qui s'adresserait à l'heure actuelle à l'Assemblée, qui représenterait les Taliban, les membres d'un mouvement de paysans autochtones ayant lutté depuis toujours pour obtenir ce qu'ils revendiquaient.

De telles accusations sont légion. Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons trouvé un bureau de la CIA au palais du Gouvernement. Après cette découverte, nous nous en sommes débarrassés sans aucun problème, puisque nous n'avions besoin d'aucun bureau de la CIA au palais. Évidemment, c'est de là qu'ils opéraient. En 2004, par exemple, ils ont voulu obliger le Congrès national à octroyer l'immunité diplomatique à des citoyens ou membres des forces armées en Bolivie. Bien évidemment, nous avons rejeté cette idée, avec l'appui des forces sociales. En 2005, ils ont commencé à démanteler les missiles des forces armées, en complicité avec certains commandants et, évidemment, avec le Gouvernement en place.

Le démantèlement des forces armées constitue une trahison à la patrie; il n'est pas possible que le commandement Sud des forces armées américaines pratique ce type de politiques. Cependant, ils ont tenté de contrôler de manière permanente certains membres

des forces armées. Par exemple, sous les gouvernements précédents, a été établie une force spéciale de lutte antiterroriste, la F-10, et à un certain moment, ses représentants ont indiqué qu'en 2005, ou en 2004, ils étaient préparés à mettre fin à la vie des dirigeants syndicaux ou politiques qui s'opposent au capitalisme et à l'impérialisme.

Lorsque j'ai nommé un commandant, sa nomination a été rejetée par l'Ambassade des États-Unis. Bien sûr, nous ne permettrons pas une telle opposition. L'année dernière, des munitions spéciales pour armes à feu ont été introduites illégalement dans le pays, à l'initiative du commandant du groupe militaire des États-Unis, le colonel Campbell. Nous avons été informés qu'il s'agissait de missiles devant être utilisés pour l'entraînement. Par ailleurs, ils utilisent de manière illégale des jeunes étudiants appartenant au groupe de paix des États-Unis pour espionner des fonctionnaires des Gouvernements cubain et vénézuélien. Ils travaillent de manière clandestine contre le Gouvernement bolivien, violant ainsi les droits constitutionnels des ressortissants des États-Unis qui viennent étudier en Bolivie grâce à une bourse.

Je voudrais dire que lorsque l'on œuvre en faveur de l'égalité, de la justice sociale, on est persécuté et l'on fait l'objet de conspiration par certains groupes, des groupes qui n'ont que faire de l'égalité entre les hommes. Il est vrai que notre peuple mène une lutte historique. Ce n'est pas une nouveauté. Nous pouvons parler d'économie ou du renchérissement de la banane en tant que produit industrialisé, c'est bien d'une lutte entre riches et pauvres qu'il s'agit. C'est la lutte du capitalisme contre le socialisme. Cette lutte historique se répète aujourd'hui, mais j'ai le sentiment que les peuples vont se lever et se rebeller contre un modèle économique, contre un système capitaliste. Si nous ne comprenons pas que le capitalisme détruit l'humanité, je suis convaincu – et j'espère n'offenser personne – que nous n'allons pas régler les problèmes de la vie, de la planète, de l'humanité. Je n'accuse personne d'être complice du capitalisme. En passant de la lutte communale, syndicale, à la lutte électorale, et en passant de la fonction de dirigeant à celle de Président, je me suis parfaitement rendu compte que le capitalisme est le pire ennemi de l'humanité. Il y a quelques jours, je disais avec beaucoup de sincérité que ce sont les mouvements sociaux, ouvriers, paysans, autochtones qui m'ont formé. Nos ancêtres ont lutté pendant plus de 500 ans contre le colonialisme, contre l'impérialisme, et c'est pour toutes ces raisons que je

suis anti-impérialiste. Personne ne me fera changer d'avis. Je disais que ceux qui m'aiment ainsi, m'aiment beaucoup, et que ceux qui ne m'aiment pas, eh bien qu'ils ne m'aiment pas. En réalité, ce que vit le monde est injuste.

On parle tant de changements climatiques, d'inondations, de sécheresses, on dit que les neiges éternelles disparaissent. Si l'on continue à ce rythme, nous serons tous responsables de la destruction de la planète Terre, et par conséquent, de l'humanité.

J'ai entendu de bonnes interventions de la part des présidents qui prennent part à ce débat, et j'en ai tiré beaucoup d'enseignements, mais j'ai le sentiment qu'il ne suffit pas de poser simplement les problèmes sans proposer de solutions. Je voudrais dire qu'il existe une liste noire dont l'objectif est de punir certains gouvernements.

Comment comprendre que l'on ne condamne pas ce groupe terroriste, mais que l'on discrédite le Gouvernement national en utilisant comme prétexte la lutte contre les stupéfiants? Selon des rapports de l'ONU, certains pays ont agrandi leurs plantations de coca. Ceux-là ne sont pas discrédités, parce qu'ils sont favorables au capitalisme. Mais aux pays qui investissent dans la lutte contre le trafic de drogue en réduisant la surface des cultures de coca, nous n'avons pas dit qu'il n'y aura plus de coca mais que la culture se fera librement, étant donné que la feuille de coca a des vertus nutritionnelles et médicinales. Mais une fois définie de manière claire leur position anti-impérialiste, ils ont été discrédités. Mais je suis convaincu que nous n'en sommes plus à l'époque où l'on peut accrédi-ter ou discréditer, nous n'en sommes plus à l'époque où l'on peut parler de pays terroriste ou non terroriste.

J'ai entendu récemment que M. Bush, le Président des États-Unis, m'avait envoyé un message. Il m'a dit explicitement : « Puisque je ne suis pas un ami, je suis un ennemi ». Cela ne m'intéresse guère d'être qualifié d'ennemi, Monsieur le Président Bush, mais je suis un ami du peuple américain, du peuple des États-Unis. J'ai pris part à de nombreuses réunions avec les mouvements sociaux des États-Unis, et nous partageons la même approche de la vie et de l'humanité. Voilà pourquoi la liste noire n'a plus cours. Nous vivons une époque sans empire, sans domination et sans imposition de modèles économiques qui peuvent tant nuire à un pays, à un continent et au monde entier.

Je voudrais dire que nous avons commencé à élaborer une proposition. On l'a baptisée « Les dix commandements pour sauver la planète, l'humanité et la vie ». J'espère que mes collègues diffuseront ce document, et ainsi, avec la participation de tous, nous pourrions peut-être sauver la planète, l'humanité et la vie. L'une des premières idées proposée est de savoir comment mettre un terme au capitalisme. Là où le capitalisme existe, l'exploitation existe. Là où le capitalisme existe, nos ressources naturelles sont pillées. Nous l'avons vécu et observé.

La deuxième idée soulevée est la dénonciation de la guerre. Nul n'ignore que l'on œuvre actuellement à la réforme de la Bolivie, une réforme qui se fera grâce à une nouvelle constitution politique de l'État bolivien. Cette nouvelle constitution prévoit, pour la première fois, que l'État, le peuple bolivien, renonce à déclarer la guerre; cela ne signifie pas, évidemment, qu'il renonce à se défendre. Je ne crois pas à la guerre.

S'agissant de la guerre, je suis convaincu que les peuples ne veulent pas la guerre. Ils ne veulent pas d'intervention militaire de quelque pays que ce soit, où que ce soit dans le monde. Par cette nouvelle constitution politique de l'État bolivien, nous proposons que la Bolivie n'accepte aucune base militaire, de quelque pays que ce soit. Ce serait pour nous une manière de réaffirmer notre dignité et de défendre la souveraineté de la Bolivie et d'autres peuples. J'ai demandé très respectueusement au peuple et au Gouvernement des États-Unis de bien vouloir retirer, sans plus attendre, leurs militaires d'Iraq, d'Afghanistan et d'autres régions du monde. S'ils ne le font pas, ce seront les peuples qui les expulseront, car l'interventionnisme et la guerre ne constituent pas des solutions pour la vie et l'humanité.

En troisième lieu, nous proposons un monde affranchi de l'impérialisme et du colonialisme. L'année dernière, certains présidents ont beaucoup débattu d'une question essentielle : l'eau – l'eau en tant droit de tout être vivant. Nous avons également entendu parler de la question de l'énergie et de l'importance de disposer d'une énergie propre et respectueuse de l'environnement.

S'agissant de l'environnement, le mouvement autochtone a fait l'expérience de vivre en harmonie avec la terre mère, avec la nature. La terre mère n'est pas un centre d'affaires ni une marchandise. Par ailleurs, la lutte historique de nos peuples est une lutte

pour la terre et le territoire, et c'est cette lutte qui se poursuit actuellement dans mon pays.

Nous voudrions ensuite aborder, devant l'Organisation des Nations Unies, comme je l'ai dit il y a quelques instants, la question de la terre mère. J'espère qu'elle pourra être prise en considération. Je voudrais aussi dire que les 10 commandements pour sauver la terre et l'humanité seront également formulés dans cette nouvelle constitution politique de l'État bolivien.

Les services essentiels doivent être un droit de l'homme. L'électricité, l'énergie, l'eau et les télécommunications ne sauraient faire l'objet d'un commerce privé. S'il s'agit de droits de l'homme, ce doit être un service public, et non privé. Je suis convaincu que l'on peut avoir de nombreuses divergences de vues avec certaines transnationales. Il est vrai que les investissements sont importants, mais en Bolivie, il nous faut des investisseurs qui ne se comportent pas comme s'ils étaient les propriétaires de l'énergie ou du pétrole, mais comme des partenaires.

Nous proposons aussi de consommer le nécessaire et en priorité ce que nous produisons localement, dans le cadre de la souveraineté alimentaire. Il nous faut également respecter la diversité des cultures et des économies.

Enfin, nous proposons une vie décente. En quoi cela consiste-t-il? Bien vivre, c'est vivre dans l'égalité, la solidarité, la complémentarité, en éliminant les inégalités qui existent entre les familles, ces profondes inégalités qui existent entre les pays et entre les continents. Lorsqu'il s'agit de vivre mieux, la seule chose que nous faisons, parfois, est de tomber dans l'égoïsme, dans l'ambition, de ne plus penser à sa famille, à sa grande famille qu'est la grande patrie, à la Bolivie.

La lutte des peuples pour la démocratie, pour le rétablissement de l'état de droit se répète en Bolivie. Dans le passé, les grands mouvements sociaux du mouvement paysan indigène avaient fait tomber les dictatures. Aujourd'hui, ils ont également fait échouer la tentative de coup d'État civil, et nous les en félicitons. Nous venons d'être informés que les forces sociales se mobilisent afin de rechercher la paix et demandent à ces groupes d'approuver de nouvelles normes qui permettraient de parvenir à l'égalité entre tous les Boliviens.

Pour terminer cette intervention, je voudrais dire que je suis convaincu que seule la conscience du peuple pourra défaire les intérêts de groupes ou de l'impérialisme américain. Ce matin, j'ai écouté les interventions de certains présidents qui demandaient une paix accompagnée d'un capitalisme réglementé et modéré. Je n'y crois pas. La paix ne sera possible que lorsqu'il y aura égalité entre les hommes; la paix ne sera possible que lorsque l'on respectera notre identité, lorsque l'on respectera la dignité de tous les peuples.

Je ne pense pas que la paix soit possible sous le capitalisme, même modéré ou réglementé. Pour y parvenir, nous devons travailler ensemble, accompagner la lutte de nos peuples qui se battent pour l'égalité. Ce n'est qu'ensemble que gouvernements, présidents et peuples pourront rechercher l'égalité, et lorsque l'on sera parvenu à l'égalité, la paix sociale règnera dans le monde entier.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Bolivie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Evo Morales Ayma, Président de la République de Bolivie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie

Le Président (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Namibie.

M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Pohamba (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. Nous partageons les priorités que vous avez identifiées pour la présente session. Je tiens à exprimer les remerciements de la Namibie à votre prédécesseur, M. Srgjan Kerim, pour avoir axé l'ordre du jour de la soixante-deuxième session sur des

questions revêtant une importance cruciale pour les États Membres. Nous saluons également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui se consacre sans relâche aux problèmes complexes de la paix, de la sécurité et du développement économique.

La soixante-troisième session de l'Assemblée générale intervient à un moment où l'économie mondiale est dominée par quatre crises interdépendantes. Je pense à la crise financière dans les pays industrialisés, à la crise énergétique mondiale, aux effets dévastateurs des changements climatiques ainsi qu'à la crise alimentaire qui affecte de manière négative les populations pauvres au quatre coins du monde. Parmi les autres problèmes, tout aussi redoutables, l'on compte la pandémie du VIH/sida, le sous-développement et l'extrême pauvreté, ainsi que la nécessité d'encourager la paix et la sécurité partout dans le monde. Nous devons agir de manière collective et déterminée aux plans national, régional et international pour relever ces défis.

Les effets dévastateurs des changements climatiques sont aujourd'hui bien réels dans toutes les régions du monde. La Namibie a subi les effets négatifs des changements climatiques. Les inondations et les sécheresses survenues en 2007 et en 2008 ont été parmi les plus ravageuses de ces dernières années. Elles ont laissé dans leur sillage de maigres récoltes, des pertes de bétail, des dégâts environnementaux, des infrastructures endommagées et des moyens de subsistance détruits, rendant ainsi très difficiles nos programmes d'investissement dans de nouveaux projets de développement.

La Namibie est très attachée à la Feuille de route de Bali pour mener à bien, d'ici à 2009, les négociations sur le régime post-Kyoto. Nous demandons à toutes les parties d'honorer leurs engagements en vertu du Protocole de Kyoto, y compris de financer pleinement et sans attendre le Fonds d'adaptation. La Namibie jouera, quant à elle, le rôle qui lui revient dans les préparatifs de Copenhague.

Nous voulons contribuer à ce que Copenhague soit une réussite en termes d'engagements, de mécanismes solides pour atténuer les risques, d'instruments financiers pour les efforts d'adaptation dans les pays en développement et de dispositifs permettant le partage et l'exploitation de technologies appropriées.

Importateur net de denrées alimentaires et de carburant, la Namibie a été durement touchée par la

flambée des prix des produits de base. Nous assisterons à une augmentation catastrophique de l'incidence de la faim, de la malnutrition et de la mortalité infantile dans les pays en développement si cette tendance n'est pas inversée. La situation exige une riposte résolue aux niveaux national, régional et international. Dans notre cas, le Gouvernement namibien a exempté certaines denrées de base de la taxe sur la valeur ajoutée afin d'atténuer les effets de la hausse des prix sur les produits alimentaires. De telles interventions peuvent apporter un peu de répit aux ménages. Toutefois, les difficultés à long terme, elles, demeurent, et elles exigent que des politiques appropriées soient mises en place et que des investissements supplémentaires substantiels soient consentis pour accroître la productivité agricole et augmenter la production alimentaire dans le monde.

Nous courrons le risque bien réel de voir réduire à néant les progrès accomplis au fil des ans par les pays en développement en matière de réduction de la pauvreté et de réalisation des autres objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) si nous ne réagissons pas rapidement.

Les efforts déployés au niveau mondial pour lutter contre la crise alimentaire et les effets des changements climatiques et la volonté d'atteindre les OMD doivent aller de pair. À cet égard, nous appuyons la proposition tendant à ce que l'Assemblée générale organise des débats thématiques jusqu'en 2015 pour faire le point des succès obtenus et des échecs rencontrés dans la réalisation des OMD.

Les partenaires de développement qui coopèrent avec nous pourront ainsi rendre compte de la manière dont ils s'acquittent de leurs engagements. Parallèlement, les pays en développement devraient aussi rendre compte de la manière dont ils respectent leur obligation de consolider les institutions démocratiques, de renforcer la bonne gouvernance et de lutter contre la corruption.

Une volonté politique véritable, en particulier au sein des pays donateurs, est nécessaire si l'on veut atteindre les OMD. Dans ce contexte, des systèmes commerciaux et financiers ouverts, prévisibles et non-discriminatoires doivent être mis en place. Nous demandons que la mise en œuvre du Partenariat mondial pour le développement, convenu à Monterrey en 2002, soit intensifiée.

Nous lançons également un appel au système de Bretton Woods et aux autres institutions financières

internationales pour qu'ils instaurent des mécanismes spéciaux permettant aux pays à revenu intermédiaire d'avoir accès aux ressources financières pour le développement à des conditions préférentielles, ainsi que l'a demandé la Déclaration de Windhoek sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire.

Le fléau de la pauvreté est l'un des défis les plus graves auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui. Je crois que l'on pourra en triompher si l'on déploie la volonté politique nécessaire. Agissons ensemble dans un même objectif afin de remédier non seulement aux manifestations de la pauvreté, mais aussi à ses causes sous-jacentes qui rendent les communautés vulnérables. Rassemblons les ressources technologiques, financières et autres ressources nécessaires pour éliminer les effets déshumanisants de la pauvreté sur tous les membres de la famille humaine.

La paix, la sécurité et la justice sociale sont d'une importance primordiale pour la réalisation des OMD et le règlement des conflits. À cet égard, tous les pays doivent s'engager à mettre en œuvre des politiques favorables à la croissance économique, la justice sociale, l'état de droit, la démocratie, le respect des droits de l'homme et la protection de l'environnement, afin de garantir une paix et une sécurité durables.

M. Beck (Iles Salomon) Vice-Président, assume la présidence.

Le 15 septembre 2008, les dirigeants politiques du Zimbabwe ont signé un accord de partage du pouvoir dont l'objectif était de rétablir la stabilité politique et économique du pays. Nous tenons à féliciter les dirigeants du Zimbabwe d'avoir pris cette décision importante et formons l'espoir qu'elle mettra ce pays frère sur la voie du redressement économique. Nous saluons les efforts de médiation consentis par la Communauté de développement de l'Afrique australe, sous l'égide du Président Thabo Mbeki de l'Afrique du Sud, qui a consacré son extraordinaire savoir-faire, son temps et son énergie à ce processus. Nous exhortons la communauté internationale à appuyer la mise en œuvre de cet accord avec une aide économique, financière et humanitaire. Nous demandons la levée immédiate de l'ensemble des sanctions qui ont été imposées à ce pays.

Ma délégation craint que la question du Sahara occidental ne reste sans solution. Nous appuyons les pourparlers directs que les parties mènent actuellement sous l'égide du Secrétaire général. Nous appelons

également à la mise en œuvre du Plan de règlement des Nations Unies pour le Sahara occidental ainsi que de toutes les résolutions pertinentes de l'ONU qui prévoient un référendum libre et régulier sur ce territoire. La Namibie est également préoccupée par les situations de conflit que connaissent la région du Darfour (Soudan) et la Somalie. Nous exhortons les parties respectives à ces conflits à s'attacher à trouver une paix durable.

Le peuple palestinien a un droit inaliénable à l'autodétermination. La Namibie est préoccupée par l'absence de progrès dans les négociations sur la question de Palestine. Nous demandons la mise en œuvre immédiate de toutes les résolutions de l'ONU sur la Palestine et la création d'un État de Palestine indépendant vivant côte à côte avec Israël.

Ma délégation réitère l'appel que nous avons lancé à plusieurs reprises ici afin que le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba soit levé sans conditions. Ce blocus est non seulement contraire au droit international, mais son caractère extraterritorial empêche le libre-échange et le développement économique. La Namibie exige la mise en œuvre de toutes les résolutions de l'Assemblée générale qui appellent à la levée du blocus.

Si nous voulons être en mesure de relever avec efficacité les nombreux défis de notre époque, nous devons accélérer la réforme des Nations Unies. Les États Membres doivent œuvrer avec détermination à renforcer l'Organisation et à faire en sorte qu'elle s'acquitte de son mandat. Toutefois, le processus ne sera pas complet sans une réforme du Conseil de sécurité. Nous nous devons de rendre le Conseil plus représentatif, plus démocratique et plus responsable. Il est étrange – et injuste – que l'Afrique n'ait pas de représentation permanente au Conseil de sécurité. La Namibie se fait à nouveau l'écho de la position commune africaine concernant la réforme du Conseil telle que définie dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte. Les négociations intergouvernementales sur la réforme doivent commencer sans plus tarder.

Il est de notre devoir de veiller à ce que l'ONU reste fidèle à sa nature véritablement universelle et qu'elle devienne une source d'espoir d'un monde plus sûr et plus pacifique pour les générations présentes et futures.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président

de la République de Namibie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Boni Yayi, Président de la République du Bénin

M. Boni Yayi, Président de la République du Bénin, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Boni Yayi, Président de la République du Bénin, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Yayi : J'adresse mes vives félicitations au Président pour son élection à la présidence de soixante-troisième session de l'Assemblée générale. Le Bénin, mon pays, apportera sa modeste contribution aux travaux de cette session, et s'efforcera de promouvoir les idéaux de la Charte à laquelle mon pays réitère ici même sa pleine adhésion. Son prédécesseur s'est efforcé de rechercher des solutions idoines aux grands défis de l'humanité durant son mandat. Nous lui rendons hommage pour les bons et loyaux services qu'il a rendus à la communauté internationale.

Je tiens également à saluer l'action diligente et déterminée du Secrétaire général de l'ONU pour avoir su appréhender la portée des graves crises qui ont secoué le monde durant l'année écoulée. Grâce aux initiatives hardies qu'il a prises pour promouvoir la concertation internationale, il a su revivifier les vertus du multilatéralisme comme voie royale de gestion des affaires du monde dans un cadre inclusif et participatif qui donne tout son sens à l'unicité de notre monde et à la commune responsabilité de l'espèce humaine pour le maintien des équilibres fondamentaux dont dépendent sa survie sur la Terre et la pérennité de la biosphère.

En 2007, réagissant à l'alerte lancée par les scientifiques, nous avons focalisé notre attention sur les changements climatiques en tant que problème global affectant l'environnement sur notre planète, avec des perspectives peu reluisantes pour l'avenir de l'humanité et des conséquences évidentes dans notre vie quotidienne. C'est sur cette toile de fond que se jouent

les deux crises majeures que se jouent les deux crises majeures que nous tentons de contenir depuis quelques mois : la crise énergétique et la crise alimentaire – deux points inscrits à notre ordre du jour – apparaissent comme les plus graves que le monde ait connues dans son histoire récente et marquent une rupture d'avec nos certitudes en matière d'approvisionnement ininterrompu et durable de nos populations en sources d'énergie et en denrées alimentaires.

Le Secrétaire général a fait preuve d'un leadership remarquable, en tirant sur la sonnette d'alarme et mettant en garde contre les risques que comportent les réactions hâtives et non viables, qui pourraient engendrer la panique et aggraver la situation. La Conférence de Rome, organisée de concert avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a permis une évaluation concertée de la complexité de la crise et la formulation d'une ébauche de stratégies globales échelonnant les mesures immédiates destinées à faire face à l'urgence, et des politiques cohérentes visant le court, le moyen et le long termes pour préserver la paix et la stabilité dans les pays en développement vulnérables. Ils sont en effet les plus touchés par la crise alimentaire qui hypothèque leurs efforts dans la lutte contre la pauvreté et la faim.

Les réponses apportées à l'urgence créée par la crise alimentaire ne devraient pas nous faire perdre de vue l'échéancier fixé pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il est du devoir de la communauté internationale de mobiliser les ressources nécessaires pour corriger les graves distorsions qui sont à l'origine de la crise alimentaire. Les performances dans ce domaine pourraient être améliorées si les pays vulnérables parvenaient à réaliser les investissements de nature à relancer durablement la production agricole dans le monde.

Cela dit, il importe de maintenir un taux de croissance soutenue capable de générer à la longue, la prospérité et le développement humain durable, car la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement doit être assurée et pérennisée comme un acquis.

Pour l'urgence, il importe que les Nations Unies usent de toute leur influence pour se donner les moyens d'aider les pays en difficultés à assurer la survie des populations menacées et des couches vulnérables. Elles courent le risque d'être décimées par la faim et la famine si rien n'est fait pour leur venir en aide.

Le moment est donc venu de donner au droit à l'alimentation une signification, car il est intolérable que la faim continue de faire partie des souffrances humaines du XXI^e siècle. À court terme, la priorité doit être accordée au renforcement des systèmes de protection sociale dans les pays les Moins Avancés. Notre action devrait permettre d'activer les capacités dormantes de production locale par la promotion des petites et moyennes entreprises. Il s'agira d'aborder les problèmes dans une approche intégrée qui permettra d'optimiser le rendement agricole, l'écoulement des produits vivriers, leur conservation, leur distribution en vue de l'amélioration des conditions de vie des couches les plus vulnérables auxquelles nous devons assurer une protection effective. À moyen et long termes, il faudrait repenser les politiques d'investissement dans l'agriculture pour rétablir l'équilibre entre les produits de rente et les produits alimentaires en vue d'assurer la sécurité alimentaire des pays en tenant compte de leurs spécificités culturelles.

Tout bien pesé, cette crise montre que l'humanité n'est pas bien outillée pour gérer les implications de son évolution. C'est la preuve que nous ne faisons pas assez pour l'avenir et que nous risquons d'être à la merci de toutes sortes d'aléas. C'est pourquoi, la proposition faite par l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire de relever la part de l'agriculture dans l'aide publique au développement de 3 % à 10 % représente une démarche stratégique qui doit être mise en œuvre avec une volonté politique commune à la mesure de l'enjeu. C'est le lieu de rendre hommage aux pays qui ont déjà pris des engagements fermes pour accorder des ressources supplémentaires à cet effet.

Mon pays, le Bénin, est durement touché par la crise alimentaire. Mais il est aussi résolument engagé dans l'action pour conduire les réformes qu'elle appelle. Dans cette perspective, mon gouvernement a initié en 2006 un programme national de modernisation de son agriculture pour faire face aux distorsions relevées. L'agriculture béninoise a été, jusque-là, tributaire des exploitations restreintes de type familial, essentiellement basées sur l'usage des outils archaïques. Pour changer cette situation qui contraint l'agriculture vivrière à l'état de la subsistance, mon gouvernement a initié depuis bientôt un an un programme de mécanisation, dont le but est d'améliorer la compétitivité du secteur.

Étant donné que la mécanisation ne peut produire l'impact escompté sans une maîtrise de l'eau, il est

envisagé un programme de gestion rationnelle de cette ressource de manière à en tirer un meilleur parti, tout en veillant à en assurer la pérennité. Le but visé est de promouvoir la culture irriguée essentiellement par la construction des barrages hydro-agricoles dans les vallées de notre pays, avec l'élaboration des schémas directeurs d'aménagement.

Une des causes de la baisse de la production locale des denrées alimentaires est la dégradation de sols, l'érosion côtière et les effets conjugués des fréquentes inondations dues aux changements climatiques qui affectent gravement toute l'Afrique de l'Ouest. C'est le lieu d'exprimer notre haute appréciation pour le travail de sensibilisation que fait le secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification.

Les mécanismes de financement y compris le Fonds d'adaptation de la Banque mondiale doivent être mis en œuvre avec un sens aigu de l'urgence de l'aide aux régions affectées. Ils doivent promouvoir la réalisation des projets de revitalisation des sols, la promotion de la culture irriguée et de reboisement avec des essences de nature à accroître la disponibilité de denrées de première nécessité.

Dans le cadre des efforts de diversification de la production agricole, le Gouvernement envisage aussi de promouvoir sur les terres arables marginales la culture de plantes servant à la production de biocarburant. L'objectif visé est de réduire la dépendance à l'égard des hydrocarbures accentuée par la baisse drastique du rendement des centrales hydroélectriques due aux changements climatiques, dont l'impact a affecté gravement l'activité économique dans le pays au cours des deux dernières années. Ces difficultés ont été amplifiées par la hausse vertigineuse des prix du pétrole.

Le dégrèvement fiscal et le subventionnement des importations auxquels mon gouvernement a eu recours pour protéger le pouvoir d'achat des contribuables pèsent sur les finances publiques. Ces mesures palliatives ne sont pas soutenables dans la durée.

Cette année, nous célébrons le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le Bénin, mon pays, a initié la résolution 61/177 adoptée par l'Assemblée générale pour proclamer l'Année internationale de l'apprentissage des droits de l'homme qui débutera le 10 décembre 2008. Mon pays a proposé cette nouvelle approche pour replacer la personne humaine au centre des efforts

de développement humain durable. L'apprentissage des droits de l'homme engendre une demande accrue des droits humains dont la société est censée être pourvoyeuse. Il est du devoir de la communauté internationale de les garantir. Nous exhortons l'ensemble des États Membres à donner un contenu concret à cette Année internationale suivant leurs réalités nationales et à entreprendre toutes les actions qu'ils jugeraient nécessaires pour faire avancer l'appropriation et le bénéfice effectif des droits de l'homme par tous les individus sur leur territoire.

Les actions qui seront initiées au cours de l'Année internationale de l'apprentissage des droits de l'homme donneront un coup d'accélérateur aux efforts que nous avons entrepris pour obtenir l'adhésion de tous nos citoyens aux objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier en Afrique où le risque de manquer lesdits objectifs à terme est le plus grand.

Nous nous félicitons des recommandations du Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique. Le Bénin, mon pays, s'honore de faire partie du groupe des 10 pays pilotes retenus dans ce cadre. De même, le Bénin a commencé à intégrer le concept « unis dans l'action » dans son cadre de coopération avec le système des Nations Unies et attend avec impatience son inclusion dans le second groupe de pays d'expérimentation des recommandations faites par le Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du système. Cela permettra de développer des synergies pour accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Au plan national, nous avons intégré la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement dans nos stratégies nationales de développement visant à ancrer la réalisation desdits objectifs dans un processus de développement autocentré et auto-entretenu pour soutenir la croissance économique, qui permettra de pérenniser les acquis.

Nous nous félicitons des réflexions en cours pour renforcer l'efficacité de l'aide au développement. Nous espérons qu'elles permettront de développer une vision consensuelle sur la meilleure manière de revitaliser le partenariat mondial pour le développement, le but ultime étant, à notre avis, de réduire les inégalités scandaleuses qui affectent encore notre humanité.

Il ne fait aucun doute que la démocratisation des Nations Unies et la promotion de l'état de droit au plan international constituent une entreprise de nature à

contribuer à la participation effective et efficiente de tous les peuples à la gestion des affaires de notre monde dans l'intérêt des générations présentes et futures.

La promotion de l'état de droit au plan international requiert un renforcement de la représentation des pays en développement dans les organes de décision des institutions financières internationales ainsi qu'une redéfinition de leur mandat institutionnel pour qu'elles servent davantage à mobiliser les ressources en faveur du développement des pays les moins avancés, tout en veillant à la stabilité du système financier international.

La démocratisation des Nations Unies, c'est aussi la réforme tant attendue du Conseil de sécurité. Otage des contradictions inhérentes aux relations internationales contemporaines, elle piétine désespérément alors qu'elle est reconnue comme revêtant une importance cardinale pour l'efficacité de l'Organisation. Les négociations à engager à cet effet doivent être menées avec un sens aigu des responsabilités. Nous devons veiller à assurer une représentation équitable des États Membres au sein du Conseil de sécurité. Je réaffirme ici les revendications légitimes de l'Afrique exprimées dans le Consensus d'Ezulwini dans le cadre d'une réforme qui vise à garantir aux décisions du Conseil la transparence, la légitimité et plus d'efficacité dans l'exercice de sa responsabilité primordiale pour la paix et la sécurité internationales. La démocratisation des Nations Unies, c'est également un engagement plus ferme pour le respect de la légalité nationale et internationale par les États Membres.

Pour terminer, je voudrais lancer un pressant appel à toutes les parties aux conflits armés qui se poursuivent encore dans divers foyers de tension dans le monde, que ce soit au Moyen-Orient, en Asie, en Amérique latine, ou en Afrique, pour qu'elles recherchent le chemin de la paix dans les vertus du dialogue et le respect des valeurs démocratiques.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Bénin de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Boni Yayi, Président de la République du Bénin, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 19 h 35.